

M&B

10USD

ISSN 2312-1254

15007



9 772312 125009

Kamoa Copper

—
Entretien avec
**OLIVIER
BINYINGO**
PCA de Kamoa

**ANNEBEL
OOSTHUIZEN**

Directrice
Générale

REPORTAGE
MANONO, LA RUÉE
VERS LE LITHIUM
CONGOLAIS



Standard Bank

Votre Partenaire Clé en
République Démocratique
du Congo!



Grâce à notre expertise reconnue dans divers secteurs, notamment le secteur minier, nous accompagnons nos partenaires dans la réalisation de leurs ambitions.

Nous offrons des financements innovants et des conseils stratégiques pour aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités à travers le continent africain et au-delà.

Faites confiance à Standard Bank, votre partenaire de financement et d'investissement pour transformer vos rêves en réalité !



M&B 62 – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2025 / **SOMMAIRE**

5	ÉDITO	26	REPORTAGE	45	BREVES
6	CHRONIQUE / ROMAIN BATAJON	30	ÉCONOMIE	46	ÉNERGIE
8	COVER STORY KAMOA COPPER	34	FINANCE	49	BUSINESS
22	GOUVERNANCE	36	INDUSTRIE	52	AILLEURS
24	WHO IS WHO / ANDRÉ WAMESO	38	MINES	54	EN VUE
		40	ACTUALITÉS	56	REGARD
		42	RESSOURCES	58	INDEX / OURS

COUVERTURE : © PETRUS SAAYMAN

RawLease by Rawbank : L'innovation qui révolutionne le leasing en RDC

Dans un marché financier en pleine expansion, la Rawbank, leader du secteur bancaire en République Démocratique du Congo, renforce son engagement en faveur de l'accompagnement des entreprises avec le lancement de RawLease, une solution de leasing sur mesure, conçue pour répondre aux besoins croissants des professionnels et des entreprises.

Pourquoi choisir RAWLEASE ?

Le leasing représente une alternative avantageuse à l'achat direct d'équipements, véhicules ou machines, et RAWLEASE se distingue par des avantages clés :

- **Préservation de la trésorerie** : Pas besoin de mobiliser des fonds importants pour acquérir des actifs. RawLease permet de disposer d'équipements performants tout en optimisant la gestion financière.
- **Accessibilité au financement** : À la différence des crédits classiques où la garantie est exigée de façon quasi systématique, le produit RawLease de la Rawbank n'exige aucune garantie complémentaire en dehors de la propriété des biens.
- **Flexibilité optimale** : Des durées de contrat adaptées et des modalités de paiement personnalisées en fonction des flux de trésorerie de chaque entreprise.
- **Processus simplifié et rapide** : Contrairement aux crédits classiques, RawLease offre une approbation accélérée, permettant aux clients de bénéficier rapidement de leurs actifs sans formalités excessives.
- **Avantages fiscaux** : En tant que charges déductibles, les loyers de leasing réduisent significativement le bénéfice taxable et allègent la charge fiscale. Par ailleurs, la TVA associée est intégralement récupérable, ce qui génère un double avantage financier.

Une innovation majeure pour le marché congolais

Avec RawLease, la Rawbank introduit une approche moderne du leasing, combinant agilité, sécurité et performance. Ce produit s'adresse aussi bien aux PME qu'aux grandes entreprises, couvrant divers secteurs : minier, sous-traitance minière, transport, BTP, manutention, et bien d'autres.

Contrairement aux offres traditionnelles, RawLease se positionne comme la meilleure solution intégrée, avec :

- **Un accompagnement sur mesure** par des experts Rawbank.
- **Une couverture large** (véhicules, machines, équipements miniers, matériels de transport, matériels de manutention, etc.).
- **Des conditions compétitives**, alignées sur les standards internationaux.

Les ambitions de la Rawbank : Accélérer l'essor des entreprises congolaises

En lançant RawLease, Rawbank réaffirme sa position de banque leader du marché en RDC, avec une vision claire :

- **Soutenir la croissance des entreprises locales** en leur offrant des outils financiers innovants.
- **Diversifier l'accès au crédit** pour stimuler l'investissement productif.
- **Renforcer l'inclusion financière** en rendant le leasing accessible à un plus large éventail d'acteurs économiques.

« Avec RawLease, nous ne proposons pas seulement un produit de financement, mais un levier stratégique pour booster la compétitivité des entreprises congolaises. »

Rejoignez la révolution du leasing avec Rawbank et donnez à votre entreprise les moyens de se développer sans limites !

« Rawbank, au-delà d'une banque ! »

CUIVRE, LITHIUM ET NOUVEAUX ÉQUILIBRES

Dans ce numéro, *Mining and Business* vous propose un voyage au cœur de l'une des aventures industrielles les plus marquantes du continent. Nous avons eu le privilège d'interviewer la direction de la troisième plus grande mine de cuivre du monde, un acteur incontournable dont la stratégie et la vision façonnent l'avenir du secteur minier en République Démocratique du Congo et bien au-delà. Ces échanges mettent en lumière la complémentarité et la détermination d'une équipe dirigeante tournée vers la performance et la durabilité.

L'écrivain voyageur Guillaume Jan a posé son sac à Manono. KoBold y prépare son implantation. Avec ses outils d'exploration fondés sur l'IA, la société américaine ambitionne de transformer cette zone en hub clé pour la transition énergétique mondiale. Cela aura-t-il un impact sur la pauvreté de la région ?

Sur le plan politique, l'arrivée de Louis Watum au ministère des Mines ouvre une nouvelle page. Manager reconnu et figure de l'industrie, il devra conjuguer attractivité internationale et gouvernance locale dans un contexte de forte pression sur les métaux stratégiques.

Enfin, la rentrée rime avec budgets. Les temps sont durs, mais attention ; réduire le marketing, c'est se priver d'oxygène et réduire son impact en termes de visibilité. Dans un marché sous tension, visibilité et communication restent des leviers essentiels pour soutenir la croissance. La rédaction de *M&B* vous en est reconnaissante .

Bonne rentrée et bonne lecture

Olivier Delafoy



LISEZ LA VERSION ANGLAISE
DE CE NUMÉRO SUR NOTRE SITE
READ THE FRENCH VERSION ON OUR WEBSITE
www.miningandbusiness.com

steellubumbashi

La Qualité,
c'est pour
la vie

+243 82 78 78335

info@steellubumbashi.com

02, Av. Kigoma Q. Industriel

www.steellubumbashi.com

DE LA VIOLATION RÉPÉTÉE DU PRINCIPE DE LA HIÉRARCHIE DES NORMES DANS L'ORDRE JURIDIQUE CONGOLAIS

Par ROMAIN BATAJON
AVOCAT AU BARREAU DE KINSHASA/MATETE

Dans un État de Droit, comme la République démocratique du Congo, le principe fondamental de la hiérarchie des normes est l'un des plus importants que le législateur et le gouvernement doivent respecter dans leur travail de rédaction de textes juridiques. Il organise la hiérarchie de ces textes pour qu'un texte inférieur respecte un texte supérieur, que les règles de compétences attribuées au pouvoir législatif (adoption des lois) et au pouvoir exécutif (adoption des textes réglementaires que sont, principalement, les décrets du Premier Ministre et les arrêtés ministériels) ou encore aux autorités de régulation ne soient pas outrepassées ou contournées.

Pourtant, force est de constater que de plus en plus de textes congolais ne respectent pas cette hiérarchie. Pour illustrer ce constat, nous pouvons citer par exemple la loi du 8 février 2017 sur la sous-traitance dans le secteur privé, y compris le projet de loi la réformant tel qu'adopté le 6 juin 2025 par le Conseil des ministres. En effet, nous avons, dans un article publié en janvier 2021, défendu l'idée (non contestée à ce jour), que l'article 6 de cette loi, qui exige que les sociétés de sous-traitance, pour être éligibles à cette activité, doivent être détenues en majorité par des Congolais, ne sont pas conforme aux règles internationales, donc supérieures à la loi congolaise, prévues par le Traité du

COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), pourtant ratifié par la RDC. Ce traité exige notamment que ses États membres suppriment toute restriction à la liberté d'investissement des ressortissants de l'espace COMESA (article 4, paragraphe 6, point e) et que les États membres permettent aux citoyens des autres États membres d'acquérir librement des actions ou d'investir dans des sociétés enregistrées sur leur territoire (article 81). Un autre exemple plus récent est celui des dispositions adoptées en février 2025 suspendant temporairement l'exportation du cobalt. Il s'agit du décret n° 25/06 du 21 février 2025, modifiant et complétant le Décret n° 19/16 du 5 novembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés de Substances minérales stratégiques (ARECOMS), qui a notamment ajouté à cette instance la compétence « d'adopter, en cas de circonstances affectant la stabilité du marché, toutes mesures temporaires de régulation, et de contrôle de la production, de la commercialisation ou de l'exportation des substances minérales stratégiques, y compris des mesures de suspension à l'exportation ». Et ce décret a justement été suivi de la décision n° 001/ARECOMS/2025 du 22 février 2025 de suspendre l'exportation du cobalt pendant quatre mois. Décision renouvelée en juin 2025,

avec l'objectif de faire remonter les cours du cobalt, jugés trop bas par le Gouvernement. En effet, l'article 64 bis, point d) du Code minier (qui est une loi, donc supérieure au décret et à la décision de l'ARECOMS) dit que le permis d'exploitation permet à son titulaire, « sans limitation, de disposer, transporter et commercialiser librement ses produits marchands provenant du Périmètre d'exploitation ». Et l'article 108 octies du Code minier dispose que « le titulaire d'un Permis d'exploitation peut vendre ses produits aux clients de son choix au prix juste par rapport aux conditions du marché ». Enfin, l'article 273, point g) de ce même Code prévoit, au bénéfice des titulaires des droits miniers et de carrières, « la liberté de disposer des produits sur les marchés internes, d'exporter et de disposer sur le marché externe, sous réserve des dispositions du présent Code » (et non des dispositions d'un autre texte). Ainsi, ces trois dispositions légales sont illégalement violées par un décret et une décision de l'ARECOMS. Le fait, comme le Gouvernement l'a justifié, que l'article 7 bis du Code minier, visé par le Décret n° 25/06, prévoit que « L'accès, la recherche, l'exploitation et la commercialisation des substances stratégiques sont régis par des dispositions réglementaires particulières », ne permet nullement aux autorités réglementaires de contredire, dans ces dispositions réglementaires particulières, les règles légales

supérieures prévues par le Code minier. Rappelons par ailleurs que la RDC est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et que l'article XI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 interdit par principe les prohibitions et restrictions à l'exportation « autres que les droits de douane, taxes ou autres impositions », ou encore par voie de « contingents, de licences d'importation ou d'exportation ». Pour aller plus loin, nous avons analysé les quelques exceptions prévues par les

et la Décision consécutive n° 002/ARECOMS/2025, du 22 février 2025, méritent la même critique, car ces textes réglementaires fixent, entre autres, des règles de coexistence entre les artisans miniers et les titulaires de permis d'exploitation qui dérogent à celles posées par l'article 30 point e) du Code minier. Au lieu de prendre des textes inférieurs illégaux, il eût été préférable de demander au législateur de modifier l'article 30 e) du Code minier, comme cela est globalement réclamé depuis longtemps par toutes les

appliquer une mesure de sauvegarde (comme une restriction/interdiction d'importation) qu'après avoir mené une enquête, selon une procédure précédemment établie et rendue publique conformément à l'article X des Accords OMC/GATT, et après avoir démontré que le produit sur lequel la mesure de sauvegarde est appliquée est importé en quantités tellement accrues, dans l'absolu ou par rapport à la production nationale, et à des conditions telles, que ce produit cause ou menace de causer un « dommage

« CE CONSTAT ÉTANT FAIT, NOUS APPELONS LES POUVOIRS LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF CONGOLAIS À REVENIR À DE MEILLEURES PRATIQUES DE PRODUCTION DE TEXTES JURIDIQUES »

textes de l'OMC (« situation critique due à une pénurie de produits alimentaires ou d'autres produits essentiels », « conservation des ressources naturelles épuisables »), et il apparaît clairement que les textes réglementaires congolais de février 2025 ne peuvent pas être considérés comme entrant dans le cadre de ces exceptions. L'autre Décret adopté le 21 février 2025, n° 25/05, modifiant et complétant le Décret n° 19/15 portant sauvegarde des activités relatives aux substances stratégiques d'exportation artisanale,

parties prenantes du secteur minier au vu des graves problèmes que pose cette disposition légale. Il en va de même, pour prendre un dernier exemple parmi d'autres, des divers arrêtés du ministre du Commerce extérieur qui ont suspendu temporairement les importations de certains biens (sacs et emballages de minerais et de ciment, divers matériels et intrants en matière électriques, etc.) le 15 janvier 2025 et le 16 avril 2025. Alors que les textes de l'OMC, encore une fois, prévoient qu'un État ne pourra

grave » à la branche de production nationale de produits similaires ou directement concurrents. Or, aucun de ces motifs n'a été invoqué et démontré en amont des arrêtés précités. Ce constat étant fait, nous appelons les pouvoirs législatif et exécutif congolais à revenir à de meilleures pratiques de production de textes juridiques, notamment en dialoguant plus en amont avec les représentants du secteur privé, et en se rassurant de la conformité des projets de textes avec le principe de la hiérarchie des normes. ■

KAMOA COPPER

LE TROISIÈME PLUS GRAND COMPLEXE MINIER AU MONDE

Kamoa Copper, joint-venture entre Ivanhoe Mines (39,6 %), Zijin Mining Group (39,6 %), Crystal River Global Limited (0,8 %) et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (20 %) exploite un complexe minier de cuivre à environ 25 kilomètres à l'ouest de la ville de Kolwezi et environ 270 kilomètres à l'ouest de la capitale provinciale Lubumbashi. La production, commencée en mai 2021, va augmenter pour atteindre environ 600 000 tonnes de cuivre par année. L'expansion progressive devrait permettre à Kamoa Copper de devenir l'un des plus grands complexes miniers de cuivre au monde et le plus grand du continent africain.

Dans ce numéro, M&B a eu l'honneur de recueillir les témoignages croisés d'Olivier Binyingo, Président du Conseil d'Administration, et d'Annebel Oosthuizen, Directrice Générale de Kamoa Copper. Deux entretiens d'envergure, différents par leur ton, mais complémentaires dans leur contenu, qui illustrent avec force la cohésion et la vision partagée de l'équipe dirigeante de l'entreprise.



Photo : Petrus Saayman

OLIVIER BINYINGO

PCA DE KAMOA

« JE DÉFENDS UNE VISION RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR : AVEC UN SECTEUR MINIER DE CETTE ENVERGURE, LA RDC DOIT, SELON MOI, VISER LA COMPÉTITIVITÉ RÉGIONALE ET INTERNATIONALE. »

Bonjour Olivier, pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis né en Belgique en 1982, d'une mère flamande et d'un père congolais qui exerçait la profession de pédiatre. En 1984, ma famille a quitté la Belgique pour s'installer à Kinshasa, où j'ai vécu jusqu'aux événements tragiques des pillages de septembre 1991 - période durant laquelle notre école fut saccagée. Environ un an après, en août 1992, mon père décéda.

À la suite de ces événements, ma mère prit la décision de retourner s'établir en Belgique, où j'ai complété l'ensemble de mon parcours scolaire et académique, avec un séjour d'études en France. J'ai obtenu un master en droit

en Belgique, suivi d'un second master à Grenoble spécialisé dans l'étude des conflits armés.

Il faut reconnaître que mon parcours académique ne correspond pas au schéma traditionnel pour un professionnel du secteur minier. Pourtant, bien que ma formation ait été centrée sur le droit international public, elle trouvait déjà sa source d'inspiration dans le contexte congolais.

Mon mémoire de master en droit porta spécifiquement sur le rôle de la Cour pénale internationale dans la reconstruction de la RDC. Quant à mon master grenoblois, il s'articula autour d'une thèse analysant les missions de maintien de la paix dans la région des

Grands Lacs.

Après vos études, vous êtes donc devenu avocat ?

J'ai effectivement débuté ma carrière en tant qu'avocat au barreau de Bruxelles. Après deux années de pratique en Belgique, j'ai saisi l'opportunité de rejoindre un cabinet d'avocats au Burundi. Cette décision répondait à une volonté délibérée de pratiquer le droit dans une zone de post-conflit et de m'immerger dans l'écosystème des organismes internationaux. Ce fut à cette période cruciale que j'ai pris pleinement conscience du pouvoir transformateur des investissements privés et du monde des affaires sur la reconstruction d'une nation.

IL S'AGIT EFFECTIVEMENT DE LA PLUS GRANDE FONDERIE DE CE TYPE AU MONDE, REPRÉSENTANT UNE ÉVOLUTION STRATÉGIQUE CRUCIALE QUI NOUS PERMETTRA DE TRANSFORMER NOTRE CONCENTRÉ DE CUIVRE EN ANODES DE CUIVRE RAFFINÉ.

Par la suite, mon parcours m'a conduit successivement en Tanzanie, puis en Afrique du Sud, où j'ai intégré le cabinet de premier plan Webber Wentzel, alors en pleine élaboration de sa stratégie panafricaine. Ce fut également dans ce cadre professionnel que j'ai rencontré celle qui allait devenir mon épouse - une rencontre aussi imprévue que décisive, the rest is history.

Comment avez-vous commencé chez Ivanhoe Mines ?

À la suite de mon passage chez Webber Wentzel, j'ai cofondé mon propre cabinet de conseil avec un ancien de Webber Wentzel. Ivanhoe devint notre tout premier client en 2013, lorsque la directrice financière de l'époque - Marna Cloete, aujourd'hui présidente du groupe - me contacta après m'avoir observé lors d'une conférence. Elle me localisa sur les réseaux sociaux dans l'intention de me recruter pour un rôle juridique interne. Cependant, je préfèrai alors conserver mon indépendance en travaillant avec Ivanhoe Mines comme consultant externe via mon cabinet.

Notre collaboration se développa de manière intermittente au fil des années, me permettant d'observer attentivement l'évolution de la société. La découverte du gisement de Kakula en 2016 marqua un tournant décisif : les communiqués de presse devinrent progressivement plus impressionnants, révélant la nature véritablement transformative que ce projet pourrait représenter pour la RDC.

Le véritable changement survint en 2020 lorsque Marna fut promue à la présidence du groupe. Quelques semaines plus tard, lors d'un appel téléphonique désormais mémorable, elle déclara : « Cela fait maintenant 7 ans que j'essaie de te recruter. Voici ce que j'ai en tête pour toi. » En raccrochant, je me suis tourné vers mon épouse pour lui annoncer : « C'est maintenant ou jamais. » Cette opportunité représentait en effet le poste de rêve pour celui que j'étais - un professionnel désireux de contribuer concrètement au développement de son pays d'origine.

Quel était l'intitulé de ce job de rêve ?

C'était Vice-président Affaires Publiques, l'interface entre le gouvernement et la société.

Quelles ont été vos premières missions quand vous avez commencé avec Ivanhoe Mines ?

Nous développons actuellement trois projets distincts en République Démocratique du Congo. Notre portefeuille comprend un projet d'exploration avancée, Western Foreland, ainsi que deux opérations majeures : Kamoa Copper et Kipushi.

Lorsque j'ai rejoint l'entreprise, Kamoa Copper se situait à quelques mois seulement du démarrage de sa production. Cette période critique exigeait un travail intense de sensibilisation pour faire connaître l'ampleur du projet et démontrer son importance stratégique pour le

développement économique du pays. Parallèlement, nous devions orchestrer la préparation opérationnelle complète pour l'entrée en production : obtenir l'ensemble des autorisations réglementaires, sécuriser les certifications nécessaires à l'exportation, et établir les protocoles logistiques pour la commercialisation de nos produits.

Mon arrivée a coïncidé avec une période charnière : l'Honorable Sama Lukonde venait justement d'entrer en fonction en tant que Directeur Général de la Gécamines. Dès que les restrictions sanitaires liées à la pandémie nous ont permis de reprendre les déplacements, nous nous sommes

IVANHOE MINES EN RDC

Aujourd'hui, Ivanhoe Mines crée environ 22 000 emplois directs et indirects en RDC. Le groupe opère au travers 17 sociétés différentes, y compris Kamoa Copper SA, Kipushi Corporation SAS, et plusieurs sociétés qui détiennent des permis de recherche.

Le projet Kipushi représentait quant à lui un défi d'une nature différente. Nous faisons face à une impasse persistante de plusieurs années, durant laquelle Ivanhoe Mines et la Gécamines peinaient à trouver un terrain d'entente pour le développement conjoint du projet.



Photo : Petrus Saayman

immédiatement rendus à la rencontre du nouveau DG pour entamer des discussions constructives.

Cette rencontre marqua le début concret de la relance du projet Kipushi. Le processus de négociation qui s'en est suivi a demandé un travail considérable - dans lequel je me suis personnellement investi - pour aboutir, quelques années plus tard, à l'accord définitif permettant la mise en production.

Je me trouvais justement sur le site de Kipushi hier encore, et je dois reconnaître que voir cette mine en production représente pour moi une grande fierté professionnelle. La complexité des négociations et l'engagement requis pour parvenir aux derniers accords de joint venture restent gravés dans ma mémoire comme l'un des chapitres les plus exigeants de ma carrière.

Quand avez-vous été nommé PCA de Kamoa ?

Je siége au conseil d'administration de Kamoa depuis mars 2021. Lors de mon arrivée, Louis Watum occupait la présidence du conseil avant d'être repositionné sur le projet Kipushi peu après. La succession fut assurée par Ben Munanga, dont la nomination comme président du conseil marquait une transition naturelle pour l'entreprise.

Cette année, suite à la décision de M. Munanga de prendre sa retraite, le groupe a choisi de me confier la fonction de président du conseil d'administration. J'hérite ainsi du legs de deux prédécesseurs remarquables, dont les parcours exceptionnels ont profondément marqué le secteur minier congolais. Cette nomination représente pour moi un honneur particulier, mais aussi la reconnaissance d'une vision que je partage avec le groupe pour l'avenir de ce projet minier d'envergure mondiale.

Quel est le bilan des 30 dernières années pour Ivanhoe Mines au Congo ?

En effet, nous approchons d'une étape significative : 30 années d'engagement. La présence d'Ivanhoe Mines en RDC remonte à 1997, une période marquée par des défis substantiels, notamment des complexités sécuritaires persistantes. Notre parcours a été caractérisé par une longue phase d'exploration qui a porté ses premiers fruits avec la découverte de Kamoa en 2008. La clairvoyance de Robert Friedland et de son équipe s'est alors manifestée par une décision contre-intuitive : poursuivre les efforts d'exploration malgré cette réussite initiale.

Cette persévérance fut récompensée en 2016 par la

L'ACTIONNARIAT DU GROUPE IVANHOE

Ivanhoe Mines, est une société cotée en bourse à Toronto. Le fondateur est Robert Friedland, qui est dans le secteur minier international, avec quasiment le statut de légende. Quelqu'un qui est très respecté, très écouté par rapport à sa vision et sa capacité de découvrir certaines tendances bien avant d'autres. Pour l'actionnariat, c'est hybride et je pense que cela rend Ivanhoe Mines assez spécial aussi. C'est un actionnariat diversifié dans lequel l'occident comme l'orient se trouvent représentés.

découverte de Kakula, un gisement aux caractéristiques exceptionnelles qui se classe parmi les plus riches au monde. Le développement a ensuite progressé à un rythme remarquable - seulement 5 années séparent la découverte de la première production de concentré de cuivre en mai 2021, une réalisation d'autant plus notable qu'elle s'est déroulée pendant la période disruptive de la pandémie Covid-19.

Ce récit souligne un investissement massif engagé dans un contexte de

profonde incertitude géologique. La conviction générale dans le secteur établissait que la ceinture de cuivre centre-africaine s'interrompait aux environs de Kolwezi. Notre approche diffère fondamentalement des acquisitions traditionnelles : il s'agit ici d'une découverte générée en interne, dans des zones sans antécédents d'exploitation minière intensive.

Cette situation présente à la fois un avantage et un défi distinctif. L'absence d'héritage minier signifie que nous n'héritons pas de relations conflictuelles historiques entre les communautés et les opérateurs miniers. En revanche, cela nous impose la responsabilité de concevoir ex nihilo un modèle de relations communautaires robuste et durable - un exercice de « social engineering » qui représente l'un des aspects les plus exigeants de notre mission.

Pouvez-vous faire un point, de ce qui a été fait avant votre arrivée ?

L'exploration constitue le véritable ADN de notre groupe. Pendant de nombreuses années, le secteur minier doutait qu'Ivanhoe Mines parviendrait véritablement à développer une mine opérationnelle. Kamoa représentait ainsi notre première expérience concrète de

passage à la phase de production.

Naturellement, nous avons recruté des professionnels expérimentés, mais il demeure exact que cela constituait une nouvelle donne stratégique pour Ivanhoe Mines en tant qu'organisation intégrée. À mon arrivée, le projet se trouvait dans la phase critique de développement des infrastructures souterraines, tandis que les installations de surface n'en étaient qu'à leurs tout premiers stades.

Pourtant, contre toute attente, nous sommes parvenus à atteindre la phase de production dès mai 2021 - soit seulement quelques mois plus tard. Nous avons ensuite adopté une stratégie de développement par phases successives, permettant de financer une part substantielle des investissements grâce au cash-flow généré par la production elle-même. Cette approche financièrement disciplinée a transformé notre modèle de croissance de l'exploration à la production.

Puis la deuxième phase ?

Oui, la deuxième phase, qui consistait en la construction d'un deuxième concentrateur, a été achevée en avril 2022 et a doublé la capacité de production du projet. Et puis l'année passée, en 2024, un

troisième concentrateur a été mis en service, faisant de Kamoa Copper le troisième plus grand complexe minier au monde, en termes de capacité de production.

Vous avez, je crois, une grande fonderie ?

Absolument. Il s'agit effectivement de la plus grande fonderie de ce type au monde, représentant une évolution stratégique cruciale qui nous permettra de transformer notre concentré de cuivre en anodes de cuivre raffiné. Le démarrage opérationnel est prévu pour la fin de cette année, la construction ayant été achevée au cours du premier semestre.

Cet investissement dépasse le milliard de dollars américains, portant l'enveloppe totale investie dans Kamoa Copper à plus de six milliards de dollars. Ce chiffre témoigne de l'engagement à long terme de notre groupe en RDC. La fonderie ne constitue pas seulement une infrastructure industrielle : elle incarne une ambition plus large de positionner Kamoa comme ambassadeur du secteur minier congolais et s'aligne parfaitement avec la politique d'industrialisation du pays.

Notre focus immédiat se concentre sur la mise en service réussie de cette



Photo : Petrus Saayman

NOTRE POTENTIEL EST TEL QU'IL DEVRAIT PERMETTRE L'ÉMERGENCE DE SOCIÉTÉS DE SOUS-TRAITANCE DE CLASSE MONDIALE ET FORMER DES EXPERTS CAPABLES DE S'EXPORTER JUSQU'EN AUSTRALIE OU EN AMÉRIQUE LATINE.

fonderie. Cependant, notre vision dépasse le seul complexe de Kamoa-Kakula. Nous poursuivons activement nos investissements dans l'exploration au Western Foreland, situé à l'ouest de notre complexe actuel, où nos équipes travaillent à identifier les prochaines découvertes minières qui pourraient prolonger notre impact économique en RDC pour les décennies à venir. Ce sont des dizaines de millions de dollars investis dans l'exploration chaque année.

On a déjà fait trois découvertes, qu'on appelle Kiala, Makoko et Kitoko. Et on a un espoir que d'ici quelques années, on devrait pouvoir construire de nouvelles mines et donc continuer l'investissement et le développement du secteur minier dans le Lualaba.

Comme PCA de Kamoa, qu'aimeriez-vous laisser comme empreinte sur le projet ?

La vision et l'empreinte vont bien au-delà de mon rôle de Président du Conseil d'Administration. En intégrant mon rôle au sein du groupe et de Kamoa, mon ambition est de faire de Kamoa un catalyseur de croissance durable et inclusive, qui profite autant à nos employés qu'aux sous-traitants congolais et aux communautés voisines.

Je défends une vision résolument tournée vers l'extérieur : avec un secteur minier de cette envergure, la RDC doit, selon moi, viser la compétitivité régionale et internationale. Notre potentiel est tel qu'il devrait permettre l'émergence de sociétés de sous-traitance de classe mondiale et former des experts capables de s'exporter jusqu'en Australie ou en Amérique latine. Nos ambitions

ne doivent pas être confinées par nos frontières nationales.

Certaines initiatives favorisant les capitaux nationaux ont leur mérite, cependant j'estime qu'il faut aller plus loin. Notre débat doit évoluer d'un récit centré sur la nationalité vers un impératif de compétitivité. Nous devons nous concentrer sur un transfert de compétences robuste, afin que nos entreprises puissent rivaliser sur la scène internationale sans s'appuyer uniquement sur des mesures protectionnistes.

Tel est le pari à long terme pour Kamoa : identifier les déficits de compétences avec les secteurs public et privé et investir stratégiquement pour qu'ici une décennie, la RDC atteigne une compétitivité internationale. Si Kamoa y contribue, ce sera alors pari gagné. ■



Photo : Petrus Saayman



Photo : Petrus Saayman

ANNEBEL OOSTHUIZEN

DIRECTRICE GÉNÉRALE

« À KAMOA COPPER, NOTRE POLITIQUE DE SOUS-TRAITANCE LOCALE NE SE CONTENTE PAS DE RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS LÉGALES : ELLE INCARNE NOTRE ENGAGEMENT STRATÉGIQUE À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. »

Pourriez-vous vous présenter brièvement et nous parler de votre parcours professionnel chez Kamoa Copper ?

Je suis Annelabel Oosthuizen, et je dirige aujourd'hui les opérations de Kamoa Copper — l'un des plus importants complexes miniers de cuivre au monde. Mon parcours au sein de cette entreprise commence en 2015, où j'ai rejoint l'équipe en tant que responsable comptable. Au fil de près de dix années, j'ai eu le privilège d'évoluer à travers plusieurs postes à responsabilités croissantes, portée par la transformation exceptionnelle de Kamoa-Kakula : d'un projet d'exploration naissant à un acteur mondial, reconnu pour son innovation technique, son leadership environnemental et son ancrage local.

Cette ascension fut pour moi bien plus qu'une progression professionnelle : une aventure humaine et stratégique rare. J'ai participé directement à

la conception opérationnelle du site, à sa montée en puissance, et aujourd'hui à son rayonnement comme modèle d'excellence durable — alliant performance industrielle, énergies renouvelables et développement socio-économique.

Quelle est la politique actuelle de Kamoa Copper en matière de sous-traitance locale ?

À Kamoa Copper, notre politique de sous-traitance locale ne se contente pas de répondre aux obligations légales : elle incarne notre engagement stratégique à contribuer au développement économique de la République Démocratique du Congo. Je m'assure personnellement que nos pratiques soient pleinement conformes à la loi n° 17/001 de 2017 et à ses modifications, qui encadrent la sous-traitance dans le secteur privé. Nous privilégions délibérément les entreprises enregistrées localement,

majoritairement détenues et gérées par des Congolais, et employant une main-d'œuvre nationale, conformément aux exigences de l'ARSP.

Nos procédures d'approvisionnement sont conçues pour accorder une priorité tangible aux fournisseurs locaux qualifiés. Ceux-ci sont systématiquement intégrés dans nos appels d'offres dès que cela est possible. Chaque partenaire local fait l'objet d'un processus de due diligence rigoureux, se voit enregistré dans notre base de données dédiée et obtient un numéro de fournisseur avant toute transaction. La régularité et la traçabilité sont la norme.

Notre ambition va au-delà de la simple conformité. Je considère qu'il est de notre responsabilité — et de notre intérêt — de renforcer les capacités entrepreneuriales locales. Nous identifions et accompagnons activement de nouveaux fournisseurs congolais, en veillant à ce qu'ils répondent à nos

CHEZ KAMOA COPPER, NOUS CONSIDÉRONS QUE L'IDENTIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE SOUS-TRAITANTS LOCAUX COMPÉTENTS CONSTITUENT UN IMPÉRATIF STRATÉGIQUE

exigences techniques, qualitatives et opérationnelles. Chaque décision d'achat s'inscrit dans un cadre transparent, compétitif et vérifiable, où seuls les mérites et la compétence déterminent l'attribution des marchés.

Cette approche rigoureuse et exigeante renforce simultanément notre chaîne logistique et stimule une croissance économique inclusive. Elle incarne le rôle de Kamoa Copper comme partenaire de long terme dans le développement industriel de la RDC — créant de la valeur partagée, durable et vérifiable.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés pour identifier et développer des sous-traitants locaux compétents ? Existe-t-il un programme spécifique de soutien ou de renforcement des capacités ?

Chez Kamoa Copper, nous considérons que l'identification et le développement de sous-traitants locaux compétents constituent un impératif stratégique — non seulement pour bâtir une chaîne d'approvisionnement résiliente et ancrée localement, mais aussi pour favoriser une croissance économique durable en République Démocratique du Congo. Cette ambition, cependant, ne va pas sans défis.

De nombreuses petites et moyennes entreprises congolaises se heurtent à des contraintes financières substantielles, qui limitent leur capacité à investir dans des équipements modernes, à financer leur croissance ou à supporter les délais de paiement inhérents aux grands projets. Par ailleurs, un certain nombre d'entre elles ne disposent pas encore des systèmes de gestion — qu'ils soient commerciaux, financiers ou opérationnels — nécessaires pour opérer à l'échelle et selon

les standards rigoureux imposés par l'industrie minière.

Les mentalités, elles aussi, peuvent faire obstacle. Certains fournisseurs présument, à tort, que le simple dépôt d'une offre garantit l'obtention d'un marché. La réalité est tout autre : chaque contrat fait l'objet d'un processus d'appel d'offres transparent et concurrentiel, où au moins trois propositions sont évaluées par un comité de sélection indépendant sur la base de critères stricts — prix, qualité, délais — afin d'assurer l'équité et l'efficacité.

Pour surmonter ces obstacles, Kamoa Copper a déployé une série de mesures concrètes de renforcement des capacités. Nous facilitons l'accès au financement via des partenariats avec des institutions bancaires locales et, conformément à la réglementation congolaise, accordons un acompte de 30 % aux soumissionnaires retenus. Nous encourageons activement le mentorat, en jumelant des sous-traitants locaux avec des experts internes ou internationaux afin de favoriser le transfert de compétences. Enfin, nous soutenons la formation de coentreprises entre des équipementiers expérimentés et des entreprises congolaises, accélérant ainsi l'acquisition de savoir-faire technologique et opérationnel.

Notre approche associe rigueur procédurale et accompagnement ciblé. Il ne s'agit pas simplement d'attribuer des contrats, mais de construire — pierre après pierre — un écosystème fournisseur local, compétitif et intégré, capable de contribuer durablement au succès de Kamoa Copper comme au développement économique de la RDC.

L'objectif est clair : ne pas se contenter d'acheter local, mais élever une chaîne d'approvisionnement congolaise

aux standards internationaux.

Des allégations de monopoles ou de cartels dans la sous-traitance minière ont été formulées, l'ARSP étant soupçonnée de manquer de neutralité. Comment gérez-vous les risques liés au favoritisme, aux conflits d'intérêts ou à la dépendance excessive à l'égard de certains prestataires de services ?

À Kamoa Copper SA, nous sommes parfaitement conscients des risques que font peser sur les opérations minières les pratiques monopolistiques, les influences indues ou une dépendance excessive vis-à-vis d'un nombre restreint de prestataires. Ces risques sont particulièrement aigus dans un contexte aussi complexe et exigeant que celui de la sous-traitance minière en République Démocratique du Congo.

Pour y faire face, nous avons instauré un système de gouvernance rigoureux, intégré à chaque étape de notre chaîne d'approvisionnement — depuis l'établissement des listes de soumissionnaires jusqu'à la rédaction des contrats de service. Toute activité de sous-traitance se conforme strictement à la loi n° 17/001 de 2017 et aux directives de l'Autorité de Régulation de la Sous-Traitance (ARSP). Aucun fournisseur n'est retenu sans avoir préalablement fait l'objet d'un enregistrement formel et d'une diligence raisonnable approfondie.

Nos processus d'achat reposent sur des appels d'offres transparents, concurrentiels et traçables. Chaque décision d'attribution fait l'objet d'une évaluation collégiale, impliquant plusieurs départements. Le recours à un fournisseur unique reste exceptionnel et doit être dûment justifié par écrit, puis validé par la direction.



Photo : Petrus Saayman

Afin de prévenir tout conflit d'intérêts et de garantir l'intégrité des procédures, l'ensemble de nos collaborateurs sont tenus de respecter un code de conduite exigeant, qui inclut l'obligation de divulguer toute situation personnelle susceptible d'influencer leur jugement. Par ailleurs, des mécanismes de validation à multiples niveaux encadrent strictement les décisions d'engagement.

Enfin, nous veillons activement à diversifier et à faire évoluer notre base de fournisseurs, évitant ainsi toute dépendance excessive et favorisant une saine concurrence. Cette vigilance stratégique contribue directement à la résilience de notre chaîne logistique.

Ce cadre normatif exigeant ne se contente pas d'assurer équité et transparence : il construit et entretient la confiance de nos parties prenantes. Chaque contrat signé souscrit à un double impératif — excellence opérationnelle et éthique des affaires — et participe à une ambition plus large : celle de générer, ici en RDC, une valeur à la fois économique et sociale, durable et partagée.

La chaîne d'approvisionnement de l'industrie minière fait souvent l'objet d'une surveillance étroite. Quelles procédures Kamoa a-t-elle mises en

place pour garantir la transparence et l'intégrité des processus d'approvisionnement et d'achat ?

Chez Kamoa Copper, la transparence et l'intégrité ne sont pas de vaines déclarations de principe : elles sont au cœur de notre modèle opérationnel et de notre engagement en faveur du développement économique de la République Démocratique du Congo. Nous sommes convaincus qu'une chaîne d'approvisionnement équitable, ouverte et compétitive est la pierre angulaire d'une économie locale robuste — et le meilleur tremplin pour permettre aux entreprises congolaises de se positionner sur les marchés régionaux et internationaux.

Chaque opportunité commerciale fait l'objet d'un processus d'appel d'offres structuré, documenté et entièrement traçable, supervisé par un comité d'adjudication multidisciplinaire afin d'en garantir l'impartialité. L'enregistrement préalable des fournisseurs et des contrôles de conformité rigoureux sont obligatoires — une condition qui permet aux entreprises locales qualifiées de concourir dans un cadre sécurisé et équitable. Les attributions de marchés reposent exclusivement sur des critères objectifs et mesurables : le prix, la qualité technique et les délais de

livraison. Seuls les soumissionnaires les plus compétitifs — ceux qui démontrent une réelle valeur ajoutée — sont retenus.

En maintenant ces exigences, nous ne nous contentons pas de respecter les normes internationales en matière de pratiques commerciales éthiques : nous favorisons l'émergence d'une classe dynamique d'entrepreneurs congolais, nous consolidons les écosystèmes industriels locaux et nous démontrons, par l'exemple, que la RDC est capable de rivaliser avec les chaînes d'approvisionnement les plus performantes au monde. Chez Kamoa Copper, chaque contrat signé est un pas de plus vers une excellence opérationnelle partagée — et une preuve tangible que le potentiel économique du pays peut se réaliser pleinement, dans le respect des règles et au bénéfice de tous.

Avez-vous mis en place un système interne d'alerte pour les employés ou les fournisseurs ? Si oui, pourriez-vous expliquer comment il fonctionne ?

Kamoa Copper renforce son engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité dans ses opérations en République Démocratique du Congo par le déploiement d'un système de signalement externalisé, moderne et sécurisé. S'appuyant sur



Photo : Petrus Saayman

L'OBJECTIF EST CLAIR NE PAS SE CONTENTER D'ACHETER LOCAL, MAIS CONTRIBUER A ELEVER LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT CONGOLAISE AUX STANDARDS INTERNATIONAUX.

sa politique établie de protection des lanceurs d'alerte, l'entreprise s'est associée à NAVEX, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions de gestion des signalements, pour mettre en place, dès septembre, une plateforme technologiquement avancée.

Ce dispositif de « dénonciation », géré de manière externe et indépendante, sera accessible par plusieurs canaux sécurisés — interface en ligne, téléphone et QR codes — afin d'assurer l'anonymat et une protection robuste contre toute forme de représailles pour les personnes signalant, de bonne foi, des irrégularités ou des préoccupations.

Pour garantir une adoption large et une compréhension claire de cet outil, Kamoa Copper conduit une campagne de sensibilisation approfondie visant l'ensemble de son écosystème : collaborateurs, dirigeants, sous-traitants, fournisseurs et communautés riveraines. Cette démarche vise à ancrer davantage une culture d'entreprise fondée sur l'intégrité, la redevabilité et la parole libérée.

Les signalements reçus seront traités par l'équipe Gouvernance et Conformité de Kamoa Copper, qui pourra, le cas échéant, faire appel à des enquêteurs externes et indépendants afin de renforcer l'impartialité des investiga-

tions et la confiance dans le processus. Cette initiative illustre non seulement la volonté de Kamoa Copper d'appliquer les normes éthiques les plus exigeantes, mais elle souligne également le rôle précurseur que joue la RDC dans l'adoption de bonnes pratiques internationales en matière de gouvernance d'entreprise et d'engagement des parties prenantes.

« Notre nouveau système d'alerte, externalisé et sécurisé, garantit que chacun — qu'il soit employé, fournisseur ou partie prenante — puisse s'exprimer en toute sécurité, de manière anonyme et sans crainte de représailles ».

L'accès à une énergie fiable reste l'un des principaux enjeux de la région. Où en sont vos projets d'autonomie énergétique ou d'intégration des sources d'énergie renouvelable ?

Une alimentation en énergie fiable est indispensable au fonctionnement d'un site minier de classe mondiale. Consciente des défis structurels auxquels fait face le réseau électrique de la République Démocratique du Congo, Kamoa Copper a choisi de jouer un rôle actif dans l'amélioration de l'infrastructure énergétique nationale, plutôt que de se contenter de solutions temporaires ou autonomes.

En partenariat avec la SNEL, la

société nationale d'électricité, Kamoa Copper a, au travers d'Ivanhoe Energy, engagé un investissement de 450 millions de dollars américains pour réhabiliter des capacités hydroélectriques existantes, mais sous-utilisées. La modernisation de la centrale de Mwadingusha a été achevée avec succès en 2021. Les travaux se poursuivent aujourd'hui sur la turbine G25 du complexe d'Inga II, dont la remise en service est prévue pour octobre 2025. Une fois opérationnelle, elle portera la capacité totale du projet à 178 MW.

Les besoins actuels de Kamoa Copper s'élèvent à environ 150 MW. 60 mégawatts sont fournis par la SNEL ; le solde est importé par des fournisseurs indépendants via le Southern African Power Pool. La remise en état de l'unité Inga II contribuera significativement à augmenter la part d'énergie d'origine locale dans l'approvisionnement de la mine.

Parallèlement, Kamoa Copper diversifie son mix énergétique en développant une capacité solaire substantielle. Grâce à des contrats d'achat d'électricité signés avec deux producteurs indépendants, la mine disposera de 60 MW d'énergie solaire d'ici mi 2026.

Enfin, pour parer à toute interruption, la société installe actuellement des groupes électrogènes de secours d'une

capacité totale de 214 MW.

Au-delà de la sécurisation de ses propres opérations, cette stratégie énergétique multidimensionnelle — hydroélectricité, solaire et de secours — vise à assurer l'avenir énergétique de Kamoa ainsi qu'à renforcer durablement le réseau électrique national. Elle illustre la conviction de Kamoa Copper selon laquelle le développement minier doit s'accompagner d'investissements structurants profitant à l'ensemble de l'économie.

« Nos investissements dans l'hydroélectricité, le solaire et les moyens de secours garantissent notre avenir énergétique tout en contribuant au renforcement du réseau national de la RDC, pour le bénéfice de tous. »

Quelles mesures concrètes ont déjà été prises, sur le plan technique ou environnemental, pour atteindre l'objectif des premières opérations à zéro émission nette du secteur ?

L'engagement de Kamoa-Kakula en faveur d'une exploitation minière bas carbone ne relève pas de la simple ambition : il se concrétise déjà par des initiatives techniques et environnementales tangibles, qui placent le complexe minier parmi les acteurs les plus avancés dans la transition énergétique du secteur.

Le site est déjà principalement alimenté par une hydroélectricité propre, issue de centrales réhabilitées avec l'appui financier et technique de Kamoa. La modernisation de Mwadingusha et celle en cours de la turbine G25 d'Inga II — financée à hauteur de 450 millions de dollars — permettront d'injecter 178 MW supplémentaires dans le réseau national, dont 70 MW seront dédiés aux opérations de Kamoa-Kakula dès fin 2025.

Parallèlement, deux centrales solaires photovoltaïques d'une capacité combinée de 60 MW, couplées à des systèmes de stockage par batterie, viendront diversifier et verdir davantage le mix énergétique. Un investissement supplémentaire de 200 millions de dollars est par ailleurs consenti pour moderniser la ligne de transport entre Inga II et Kolwezi, renforçant ainsi la fiabilité et la capacité du réseau électrique national.

La future fonderie de Kamoa, fonctionnant intégralement à l'hydroélectricité, émettra l'une des plus faibles intensités d'émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) au monde pour une unité de production de cuivre. Mais la démarche va au-delà des émissions directes : les émissions de scope 3 — liées à la logistique et au transport — sont également prises

en compte via le recours au corridor ferroviaire de Lobito, des partenariats avec des raffineurs responsables et une stratégie de décarbonation appuyée par des méthodologies scientifiques, avec l'accompagnement de BDO. ■

KAMOA COPPER EN CHIFFRES

Environ 7 300 employés directs (+90 % de ressortissants congolais) ; et environ 12 000 employés sous-traitants.

IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Contribution à hauteur de 7 % du PIB de la RDC en 2024. +1 milliard de dollars de taxes et redevances versés à la RDC en 2024. 210 millions de dollars, dépenses salariales locales en 2024. +25 millions de dollars versés au développement communautaire en 2024.

VALEUR DE LA SOUS-TRAITANCE (ANNUELLE)

400 à 600 millions de dollars ; plus de 70 % dépensés en achats locaux en RDC en 2024 ; couvrant les services miniers, techniques, les installations et les services généraux.

LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

« SUMINWA 2 »

FÉLIX TSHISEKEDI A VALIDÉ UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE 53 MEMBRES, ÉLARGI À L’OPPOSITION ET À LA SOCIÉTÉ CIVILE, WATUM AUX MINES, MUZITO DE RETOUR, KAYIKWAMBA CONFIRMÉE

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT 2 DE LA PREMIÈRE MINISTRE JUDITH SUMINWA A ÉTÉ ANNONCÉE LE 9 AOÛT À LA TÉLÉVISION NATIONALE.

Parmi les mouvements notables, Louis Watum jusqu’alors ministre de l’Industrie et PME, dirigera désormais le très stratégique ministère des Mines. Raïssa Malu reste à l’Éducation et Thérèse Kayikwamba est maintenue aux Affaires étrangères, tout comme Patrick Muyaya à la Communication.

TROIS NOUVEAUX NOMS FONT LEUR APPARITION : l’ancien Premier ministre Adolphe Muzito (Droits de l’homme), Guillaume Ngefa Atongoko (Justice), premier président de l’Association africaine de défense des Droits de l’Homme (ASADHO),

Vice-Premiers ministres
1. INTÉRIEUR ET SÉCURITÉ Jacquemin Shabani Lukuo
2. TRANSPORT, VOIES DE COMMUNICATION Jean Pierre Bemba Gombo
3. DÉFENSE NATIONALE Guy Kabombo Mwadiamvita
4. ÉCONOMIE NATIONALE Daniel Mukoko Samba
5. BUDGET Adolphe Muzito Mfumumpa
6. FONCTION PUBLIQUE Jean-Pierre Lihau Ebua

et Floribert Azuluni (Intégration régionale), l’un des fondateurs du mouvement citoyen Filimbi.

Ministre d’État
7. PLAN ET COORDINATION Guylain Nyembo
8. AFFAIRES ÉTRANGÈRES Thérèse Kayikwamba Wagner
9. AGRICULTURE Muhindo Nzangi
10. INDUSTRIE Aimé Boji Sangara
11. AFFAIRES SOCIALES Eve Bazaiba
12. JUSTICE Guillaume Ngefa Atongoko
13. HYDROCARBURES Acacia Bandubola
14. ÉDUCATION NATIONALE Raïssa Malu
15. FORMATION PROFESSIONNELLE Marc Ekila
16. URBANISME ET HABITAT Alexis Gisaro
17. DÉVELOPPEMENT RURAL Grégoire Mutsail Mutomb
18. RELATIONS PARLEMENT Guy Loando

Ministres
19. FINANCES Doudou Fwamba Likunde
20. SANTÉ Samuel Roger Kamba
21. COMMERCE EXTÉRIEUR Julien Paluku
22. ENVIRONNEMENT Marie Nyange Ngambo
23. INFRASTRUCTURES John Banza Lunda
24. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Marie Thérèse Sombo
25. EMPLOI ET TRAVAIL Ferdinand Massamba wa Massamba
26. PTNTIC José Mpanda
27. ÉCONOMIE NUMÉRIQUE Augustin Kibassa
28. MINES Louis Kabamba Watum
29. RESSOURCES HYDRAULIQUES Molendo Sakombi
30. COMMUNICATION ET MÉDIAS Patrick Muyaya
31. ENTREPRENEURIAT Justin Kalumba

32. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Jean Lucien Bussa
33. TOURISME Didier Mazenga
34. PÊCHE ET ÉLEVAGE Jean-Pierre Tshimanga
35. CULTURE Yolande Elebe
36. DROITS HUMAINS Samuel Mbemba
37. INTÉGRATION RÉGIONALE Floribert Azuluni
38. AFFAIRES FONCIÈRES Oneige Nsele
39. SPORTS ET LOISIRS Didier Budimbu
40. PORTEFEUILLE Julie Mbuyi Shiku
41. GENRE, FAMILLE Micheline Ombaye
42. JEUNESSE Grâce Kutino

Ministres délégués
43. PRÈS LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, FRANCOPHONIE ET DIASPORA Crispin Bandu
44. PRÈS L’ENVIRONNEMENT, NOUVELLE ÉCONOMIE Arlette Bahati
45. PRÈS LE MINISTRE DE L’URBANISME, POLITIQUE DE LA VILLE Angèle Bangasa
46. PRÈS LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, PERSONNE HANDICAP Irène Essambo
47. PRÈS LE MINISTRE DE LA DÉFENSE Eliezer Ntambwe

Vice-ministres
48. BUDGET Élysée Bokumwana
49. INTÉRIEUR Eugénie Tshela
50. ÉTRANGÈRE Noëlla Ayeganagato
51. FINANCES Gracia Yamba Kazadi
52. ÉDUCATION NATIONALE Théodore Kazadi Muayila
53. AFFAIRES COUTUMIÈRES Mwami Ndeze

ANDRÉ WAMESO NKWALOKI

UN DÉFENSEUR DU FRANC CONGOLAIS À LA TÊTE DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO

DIRECTEUR DE CABINET
ADJOINT DE FÉLIX
TSHISEKEDI EN CHARGE DES
QUESTIONS ÉCONOMIQUES,
DEPUIS AVRIL 2021, ANDRÉ
WAMESO (NÉ EN 1975) A
ÉTÉ NOMMÉ GOUVERNEUR
DE LA BANQUE CENTRALE
DU CONGO (BCC) DANS
UNE ORDONNANCE
PRÉSIDENTIELLE LUE LE 23
JUILLET.

M. Wameso, économiste formé à
l'Université Catholique de Louvain
(Belgique), succède à Marie-France
Malangu Kabedi qui occupait le

poste depuis juillet 2021. Il devient
le 6e directeur de l'institution en 74
ans. Avant ses fonctions politiques,
le nouveau gouverneur de la BCC a
travaillé à la Rawbank pendant un an et
Dexia Investment Compagnie pendant 7
ans, selon sa page LinkedIn.

Négociateur de premier rang

Depuis l'accession de Félix Tshisekedi,
André Wameso a été impliqué dans
certains dossiers cruciaux du pays. Il a
notamment joué un rôle dans l'accord
signé avec l'homme d'affaires israélien
Dan Gertler concernant la récupération
d'actifs miniers et pétroliers litigieux,
évalués à plus de deux milliards de
dollars. M. Wameso était également
impliqué dans des discussions sur les
contrats miniers avec les partenaires
chinois, notamment les projets TFM
avec CMOC et Sicomines dans le cadre

du partenariat sino-congolais.
Plus récemment, André Wameso a
pris part aux négociations de l'accord
signé à Washington, le 27 juin, entre
la RDC et le Rwanda. Ce texte a deux
volets incluant des questions de sécurité
régionale et partenariats économiques.
Il est également impliqué dans d'autres
dossiers stratégiques, comme le port
en eaux profondes de Banana avec la
société DP World, selon RFI.

Défenseur du Franc congolais

« Le plus grand défi d'une institution qui
se veut garant de la politique monétaire
d'un pays c'est de pouvoir rendre les
Congolaises et Congolais fiers de leur
monnaie, fiers d'utiliser le franc congolais
pour que la Banque Centrale du Congo
puisse pleinement jouer son rôle », a
déclaré M. Wameso lors d'une de ses
premières prises de parole en tant que



« LA POPULATION DOIT RENOUER
AVEC LA CONFIANCE EN SA MONNAIE »

gouverneur de la BCC.

« On ne peut pas avoir une politique
monétaire, aussi efficace soit-elle dans
un environnement où plus de 80% des
transactions se font en monnaie étrangère.
Pour moi, c'est le défi le plus important
que nous devons tous et toutes relever »,
estime-t-il.

Avec son équipe, Eluhu Djamba
(directeur de cabinet) et Jody Ngongo
(directeur de cabinet adjoint en
charge des questions économiques,

monétaires et de politique financière)
et Gogo Tshipeta (chargé du suivi de la
transformation institutionnelle et de
la gouvernance interne), M. Wameso
veut que la population « aie de nouveau
confiance en sa monnaie et c'est ça le rôle
que nous devons tous jouer ».

« Je vais expérimenter des crédits
à l'éducation pour les enfants des
membres du personnel qui auront réussi
brillamment leurs études auront la
priorité pour être engagé au sein de la

Banque », a promis M. Wameso au
personnel de la BCC.
Avant son entrée au cabinet
présidentiel, André Wameso figurait
parmi les cinq ambassadeurs itinérants
du président Tshisekedi.

M&B MAGAZINE

LA GUERRE DU LITHIUM À MANONO

—
Par **GUILLAUME JAN**
Photos : **OLIVIER DELAFOY**

LA RUÉE DES CHINOIS ET DES AMÉRICAINS VERS LE LITHIUM CONGOLAIS



Le soleil vient à peine de se lever que, déjà une multitude de mineurs artisanaux, on les appelle les creuseurs ici, s'active dans le dédale de trous de la carrière de Kitololo. Chaussés de bottes en caoutchouc ou de simples sandales, armés d'une bêche et d'une barre à mine, les centaines d'hommes, de femmes et parfois d'enfants fouillent désespérément le sous-sol à la recherche de traces de coltan ou de cassitérite. « La carrière s'étend tous les mois, indique Floribert, 21 ans, un de ces forçats de la terre. L'année dernière, il y avait des champs ici, on y cultivait du riz et des patates douces. Mais les gens préfèrent creuser, puisqu'on est payé tout de suite à la revente du minerai. Les bonnes journées, on peut gagner plus de 35 000 francs congolais (10 euros) ». À un kilomètre, au pied de la cathédrale de Manono, au centre de cette ville d'environ 150 000 habitants, l'abbé Moïse Kiluba, très engagé dans la défense des droits de ses paroissiens, fait un état des lieux de la situation. « Les minerais font rêver beaucoup de

personnes. La demande est forte pour le coltan et la cassitérite, composants essentiels de la révolution numérique qui s'est installée avec la généralisation des téléphones portables. Et on parle de plus en plus de notre gisement de lithium, qui attire les grandes puissances mondiales. D'abord, la Chine et maintenant les États-Unis. »

Dans le sud-est de la République démocratique du Congo, la ville de Manono (environ 180 000 habitants), a été un important centre minier au XXe siècle. Avant de s'enfoncer dans une léthargie profonde à partir de 1982, quand les cadres belges de l'exploitation d'étain sont partis en abandonnant leurs demeures cossues, leurs usines de transformation et quelques gigantesques terrils. Les infrastructures de l'ex-ville modèle se sont progressivement dégradées, la pauvreté s'est installée, les habitants se sont raccrochés au coltan et à la cassitérite, qu'ils arrivent encore à glaner artisanalement dans les anciennes carrières de ce filon stannifère. Et

puis une lueur d'espoir a recommencé à briller en 2020, lorsque la compagnie australienne AVZ Minerals a révélé que la cité était bâtie sur plus de 44 millions de tonnes de lithium concentré à 1,65 % (soit 16,5 kilos de minerai pour une tonne de terre), ce qui en faisait la plus importante réserve connue de lithium de roche au monde. Au moment où ce composant des batteries des panneaux solaires, des smartphones ou des voitures électriques confirmait sa place essentielle à l'accomplissement de la transition énergétique (dont le projet est de remplacer les énergies fossiles par des énergies décarbonées), Manono revenait sur la carte des négociations mondiales. Et aiguïsaient les appétits des grands groupes miniers.

C'est d'abord la Chine qui se manifeste, par l'intermédiaire du groupe Zijin (déjà présent en RDC, notamment à Kamoakakula, la plus grande mine de cuivre du pays située à Kolwezi). En 2022, le groupe signe un contrat d'exploitation, crée une filiale, « Manono lithium »,

dédiée à l'exploitation de ce nouvel or blanc, entame les travaux de réfection de la route qui mène à la grande ville de Lubumbashi, 600 km au sud, en ouvre une autre qui gagnera le lac Tanganyika, à la frontière avec la Tanzanie, 300 km à l'est, restaure une première turbine de la centrale hydroélectrique de Mpiana-Mwanga, qui était à l'arrêt depuis 1998, et commence la construction d'un gigantesque complexe industriel destiné à l'extraction. « Nous prévoyons de débiter l'exploitation dès juin 2026, annonce Jian Heyuan, le directeur général, dans son bureau aménagé dans un container posé au fond du terrain qui accueillera bientôt les locaux administratifs et décisionnels. Nous ouvrirons alors le premier projet congolais d'extraction de lithium. »

LA VILLE DE MANONO, DANS LA PROVINCE DU TANGANYIKA, ABRITE LES PLUS IMPORTANTES RÉSERVES MONDIALES DE CE MINERAI STRATÉGIQUE.

Mais déjà les États-Unis se positionnent pour accéder eux aussi à ce filon prometteur. Après avoir essayé de mettre la main sur les sous-sols groenlandais puis ukrainiens au cours des premiers mois de son nouveau mandat présidentiel, Donal Trump s'est montré soudainement intéressé par le continent africain et les opportunités de « deals » qu'il pouvait y mener. Avec une ambition assez lisible : repositionner son pays dans cette partie du monde où l'Empire du Milieu s'est rapidement installé au cours des trente dernières années, réduire la dépendance américaine vis-à-vis de la Chine dans le secteur des véhicules électriques et plus globalement y sécuriser l'accès aux minéraux critiques pour que les États-Unis restent concurrentiels dans l'économie de la transition énergétique. Le 27 juin dernier, le locataire de la Maison-Blanche arrachait son premier succès diplomatique en obtenant la signature d'un accord de paix entre la RDC et le Rwanda – les termes du traité peuvent se résumer

par un accès aux ressources naturelles du Congo contre une aide militaire destinée à mettre un terme à ce conflit vieux de trente ans. Un premier pas pour rouvrir la voie aux investissements américains dans le domaine désormais stratégique de l'accès aux minerais, alors que le gisement de Manono fait partie des sites visés en priorité par les Américains en RDC (avec la mine de coltan de Rubaya dans le Kivu du Nord et le « corridor de Lobito », longue route ferroviaire qui a pour objet de faciliter l'exportation des minerais par la façade atlantique de l'Angola, c'est-à-dire en direction opposée à la Chine). Au mois de mai, la société minière californienne Kobold Metals annonçait qu'elle était prête à mobiliser plus d'un milliard de dollars (852 millions d'euros) pour

développer l'extraction du lithium à Manono. Le 17 juillet, elle confirmait ce premier engagement en signant un accord de principe pour y démarrer l'exploitation du lithium et, plus globalement, installer un programme d'exploration à grande échelle en RDC, en utilisant notamment l'intelligence artificielle pour identifier les filons les plus prometteurs.

Au Bureau des mines de Manono, une pièce poussiéreuse aux fenêtres condamnées, le relai local du ministère des Mines Jean Kimbasenga essaie d'être philosophe. « Pour le moment, on attend l'arrivée des exploitations industrielles, avance ce quadragénaire jovial coiffé d'un chapeau de cow-boy. Tant qu'elles n'auront pas commencé, le chômage continuera de battre son plein. » À 300 mètres, dans sa cathédrale de briques rouges, l'abbé Moïse Kiluba se montre moins optimiste. Il s'avoue circonspect vis-à-vis de la politique gouvernementale, qui « ne répond

toujours pas aux attentes de la population, à commencer par l'accès aux infrastructures de base que sont l'école, les soins médicaux, l'eau, l'électricité et les routes ». Il condamne aussi la corruption et le clientélisme des dirigeants, qui ont, selon lui, « clairement favorisé » l'arrivée de la société Zijin, en citant par exemple un rapport de 2021 publié par l'Inspection générale des finances, qui déplore « des actes de bradage » des actifs appartenant à la RDC lors de cette cession. L'institution publique congolaise avait évalué la perte, pour l'État congolais, à plus de 120 millions de dollars (102 millions d'euros).

Dans la cour de la radio locale Trait d'union, le journaliste Dieumerci Kabila (sans lien de famille avec l'ancien président de la République, Joseph Kabila) est lui aussi inquiet : « Manono risque d'être impactée négativement par l'exploitation industrielle. Les emplois que commence à proposer Manono Lithium sont rémunérés en dessous du salaire minimum congolais, qui est de 14 500 francs par jour (4,30 euros, NDLR). Et le cahier des charges, le document qui recense les engagements sociaux et environnements des compagnies vis-à-vis des communautés locales n'a toujours pas été produit, alors qu'il aurait dû être rendu public depuis plus d'un an, selon le code minier. Les politiciens s'accaparent tous les bénéfices de l'exploitation minière, la société civile est mise à l'écart. »

La conquête du lithium congolais se joue aujourd'hui dans ce contexte qui pourrait rappeler la ruée vers l'or au XIXe siècle, alors que les pourparlers visant à ramener la paix à la frontière avec le Rwanda se montrent chaque semaine plus compliqués à mettre en place. Si Manono se situe à 700 kilomètres de ce conflit vieux de trente ans, la ville est au cœur d'une autre bataille : celle que mènent deux superpuissances pour contrôler les minerais les plus stratégiques du moment. ■

ARTICLE PARU DANS LE MONDE DU 31 JUILLET 2025.



LE FMI DÉBLOQUE 262 MILLIONS USD POUR LA RDC

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, vendredi 4 juillet, le décaissement de 262 millions de dollars au profit de la RDC, dans le cadre de son accord de facilité élargie de crédit. Ce soutien financier vise à renforcer les réserves internationales du pays et à lui offrir des marges budgétaires dans un contexte de pressions croissantes, accentuées par l'escalade du conflit dans l'Est.

« L'économie de la RDC a fait preuve de résilience dans un environnement difficile, malgré l'intensification du conflit armé à l'Est du pays, qui a exercé de fortes contraintes sur le budget », a souligné le conseil d'administration du FMI dans un communiqué. Cette décision intervient à l'issue de la première revue de l'accord triennal conclu en 2021 entre Kinshasa et le FMI, qui prévoit un soutien financier total de 3 milliards de dollars, conditionné à la mise en œuvre de réformes structurelles.

« Dans un contexte de conflit, il est vital de garantir la stabilité macroéconomique. Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités pour cibler les besoins les plus pressants, y compris les dépenses de sécurité exceptionnelles et les investissements publics prioritaires pour la résilience économique et sociale », a déclaré René Tapsoba, le représentant résident du FMI à Kinshasa. M. Tapsoba a insisté sur la nécessité d'une gouvernance rigoureuse de ces ressources, souligne par Radio Okapi. La RDC suivie « de près »



Le FMI relève cependant des retards dans la mobilisation des recettes intérieures et dans l'efficacité des dépenses publiques, deux maillons essentiels de la stratégie de redressement. Si le gouvernement congolais a présenté des mesures correctives, leur exécution devra être suivie de près, averti l'institution. Dans un pays où l'inflation reste élevée et les tensions géopolitiques menacent la stabilité macroéconomique, l'appui du FMI apparaît comme un levier

critique pour maintenir le cap de la consolidation budgétaire et éviter un effondrement de la trajectoire de développement. À moyen terme, la poursuite des décaissements dépendra de la capacité de Kinshasa à tenir ses engagements. Le prochain rendez-vous avec le FMI s'annonce déterminant.

M&B AVEC RADIO OKAPI

Acteur majeur de la logistique minière en RDC



Présent dans la logistique des projets industriels, Africa Global Logistics RD Congo propose aux opérateurs économiques du pays des solutions logistiques sur mesure, clés en main, dans tous les secteurs d'activités qui régissent la vie économique.

À travers nos solutions logistiques multimodales (logistique et entreposage à valeur ajoutée), nous mettons notre savoir-faire et notre expertise au service du développement socio-économique en RD Congo. Grâce à la synergie de nos moyens et la gestion des corridors multi-pays, nous prenons une part active dans les grands projets de développement sous-régionaux.

Africa Global Logistics RD CONGO

13440 Avenue Idiofa – Immeuble Index Lubumbashi Direction commerciale : noblesse.leliot@aglgroupe.com

📞 : CD002-sales.katanga@aglgroupe.com | 📞 +243 84 129 22 23 www.aglgroupe.com/transport-logistique-afrique/republique-democratique-du-congo-sud/

Africa Global Logistics en RDC

La RDC évite la liste noire du GAFI grâce à un taux de conformité de 92 %

La RDC ne sera pas inscrite sur la liste noire du Groupe d'action financière (GAFI), a annoncé l'organisme intergouvernemental, le 4 juillet. L'institution salue les progrès significatifs réalisés par Kinshasa dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le GAFI, chargé de promouvoir des normes internationales pour protéger le système financier mondial, a indiqué que la RDC avait atteint un taux d'exécution de 92 % du plan d'action convenu avec la Cellule nationale des renseignements financiers (CENAREF), son organe d'exécution local. Ce niveau de conformité éloigne tout risque d'isolement du pays sur les marchés financiers. « Ce résultat est la conséquence d'un engagement politique fort porté par le ministre des

Finances depuis octobre 2022 », précise le rapport du GAFI, qui laisse entrevoir une sortie prochaine de la RDC de la « liste grise », liste de pays sous surveillance renforcée. Créé en 1989, le GAFI veille à la mise en œuvre de politiques mondiales de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Son système de listes exerce une pression sur les pays pour renforcer leurs mécanismes de contrôle et de transparence. En adhérant aux engagements du GAFI, la RDC s'aligne sur les standards internationaux de lutte contre les crimes économiques, un pas décisif vers la crédibilisation de son système financier sur la scène mondiale.

SOURCE : RADIO OKAPI

COBALT GLENCORE ANNONCE LE STOCKAGE DE SA PRODUCTION JUSQU'À FIN 2025, FAUTE D'EXPORTATION

Une importante partie de la production de cobalt de Glencore en RDC pourrait rester invendue d'ici la fin de l'année, en raison de la suspension prolongée des exportations décidée par la RDC, a annoncé la société.

La RDC, premier producteur mondial de cobalt, avait imposé en février un moratoire de quatre mois sur les exportations de cobalt, après que les prix ont atteint leur plus bas niveau depuis 9 ans. Le moratoire a été prolongé de trois mois supplémentaires en juin, afin de permettre au gouvernement de réorganiser la répartition des quotas d'exportation entre les compagnies minières.

« L'extension de l'interdiction d'exportation devrait considérablement réduire la disponibilité mondiale de cobalt et accélérer l'écoulement des stocks, ce qui soutiendrait les prix », a indiqué Glencore dans son rapport.

L'entreprise a précisé qu'elle restait « assez prudente » dans ses prévisions et que l'impact financier de cette situation resterait limité, même si aucune tonne de cobalt issue de la RDC ne pouvait être vendue d'ici fin décembre. « Si certaines quantités finissent par être exportées, ce serait un bonus », a ajouté le groupe.

Deuxième producteur mondial de cobalt, Glencore a invoqué plus tôt cette année la force majeure sur certaines livraisons de cobalt en provenance de la RDC, selon Reuters.

Depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction, Glencore stocke toute sa production congolaise sur le territoire national. Le groupe n'a pas précisé les volumes ainsi entreposés.

Au premier semestre 2025, la production globale de cobalt de Glencore a augmenté de 19 % sur un an pour atteindre 18 900 tonnes. Le groupe vise une production annuelle comprise entre 42 000 et 45 000 tonnes, contre 38 200 tonnes en 2024.

SOURCE : REUTERS

Ecobank
La Banque Panafricaine

UN MEILLEUR CHOIX
POUR CONCRÉTISER
VOS OPPORTUNITÉS
EN AFRIQUE

Propulsez vos activités commerciales et investissez à travers l'Afrique et au-delà, en toute sérénité.



Le meilleur choix pour prospérer.
Visitez ecobank.com/corporate

UN MEILLEUR CHOIX
POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE

DOTATION AUX COMMUNAUTÉS

LA COUR DES COMPTES ÉPINGLE

37 SOCIÉTÉS MINIÈRES EN RDC



La Cour des comptes congolaise a, dans un récent rapport, révélé que 37 entreprises minières ont minoré leur dotation aux communautés, occasionnant un manque à gagner de 97 millions de dollars. Selon le Code minier, chaque société doit verser à la communauté impactée par l'activité minière 0,3 % de son chiffre d'affaires pour des projets de développement. Le ministère des Mines exige des entreprises qu'elles rendent des comptes sous peine de sanctions. À Lubumbashi, par exemple, la société Ruashi Mining n'aurait versé que 22% du montant attendu.

L'hôpital militaire de la Ruashi, à Lubumbashi, connaît des déficits en énergie électrique. Pourtant, depuis un an, il est doté d'une centrale photovoltaïque de 10 kilowatts, un projet financé par la dotation de la société Ruashi Mining. Mais cette

centrale n'est pas opérationnelle car elle ne dispose pas des batteries nécessaires. « Il n'y a pas de financement. Notre partenaire Ruashi Mining n'a pas encore répondu à notre demande. Il nous doit plus de 5 millions. Comme vous le voyez, ils n'ont pas d'énergie électrique et [la centrale] ne peut pas fonctionner, les batteries ne répondent pas », regrette



Christophe Kabwit, membre de la société civile locale. À quelques mètres de là, au centre social Ruashi 2, un bâtiment peint en blanc a été construit avec les mêmes fonds. Il doit abriter des ateliers équipés de 200 machines à coudre et de matériel informatique. Là aussi, les travaux sont à l'arrêt. Zacharie Kapenda, le directeur du centre social, est un peu déçu : « Il y avait de l'espoir parce que les travaux devaient prendre fin dans un délai de trois mois. Et on devait nous amener des machines pour la couture, l'informatique et la cuisine. »

Une erreur de calcul ?

En 2024, quatre projets ont été lancés dans la commune de Ruashi, à Lubumbashi. Il s'agit de la construction d'une école technique, d'ateliers du centre social et du montage des centrales photovoltaïques dans deux hôpitaux publics. Tous ces projets sont

à ce jour inachevés. En plus de minorer la dotation de 0,3 % de son chiffre d'affaires, la société Ruashi Mining n'aurait décaissé que près de 22% du montant attendu, soit 1 201 000 \$. Justin Nyembo est membre de l'organisme chargé de la gestion de la dotation. Il fait les comptes : « De 2018 à 2023, cela représente un montant de 6 130 000 \$ que l'entreprise doit verser. Aujourd'hui, nous lui réclamons 5 111 000 \$ pour achever les projets que nous avons commencés. » Pour sa part, l'observatoire d'études et d'appui à la responsabilité sociale fait le suivi du respect du Code minier par les entreprises minières. « Du point de vue légal, il est de la responsabilité ou du devoir de l'entreprise de payer normalement pour être en ordre avec les lois du pays. Cela n'est pas discutable », affirme Freddy Kasongo, le directeur de l'observatoire. La société Ruashi Mining, quant à elle, rejette les allégations sur la minoration de ses déclarations sur le 0,3% de son chiffre d'affaires. Elle affirme qu'il s'agit d'une erreur de calcul. De son côté, le ministère des Mines, en charge du recouvrement de ces dotations, a dans une lettre récente menacé de sanctions si les montants dus ne sont pas acquittés.

SOURCE : RFI

Suspension de certaines obligations « particulièrement contraignantes » liées au quitus fiscal

La RDC a suspendu pour deux mois, du 28 juillet au 25 septembre 2025, plusieurs obligations liées à la présentation du quitus fiscal, répondant ainsi aux inquiétudes du secteur privé. Cette mesure, prise sur instruction du président Félix Tshisekedi, vise à préserver la fluidité des opérations économiques.

Dans une lettre adressée au directeur général des Impôts et datée du 25 juillet, consultée par M&B, le ministre des Finances, Doudou Fwamba, annonce l'entrée en vigueur d'un moratoire de 60 jours, du 28 juillet au 25 septembre 2025, sur certaines exigences « particulièrement contraignantes » introduites par la Loi de finances 2025 et son arrêté d'application du 9 avril. « Il a été particulièrement recommandé d'accorder un moratoire ciblé afin de ne pas entraver la fluidité des opérations économiques en cours », écrit le ministre, rappelant les recommandations

► L'octroi de crédit par une banque ou une institution financière non bancaire, ► La souscription de toute licence par une entreprise ou un professionnel, ► L'ouverture de comptes bancaires par un non-résident, ► Et l'obtention de cartes de travail pour les expatriés. Le ministère précise que ces opérations seront exemptées de sanction pendant la durée du moratoire, notamment celles prévues à l'article 97 sexies de la loi fiscale. « Cette suspension ne concerne que les obligations explicitement visées. Toutes les autres dispositions en vigueur restent applicables », avertit le ministre. Une mesure transitoire évaluée tous les 20 jours Selon le ministère, une évaluation sera conduite tous les vingt jours pour « apprécier les effets sur l'environnement économique et administratif ». Le ministre invite la Direction générale des Impôts à en assurer le suivi rigoureux, à

« NE PAS ENTRAVER LA FLUIDITÉ DES OPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EN COURS »

formulées par le président de la République lors du Conseil des ministres du 18 juillet. Cinq types d'opérations concernés Pendant cette période, les entreprises et professionnels ne seront pas tenus de présenter un quitus fiscal pour les opérations suivantes : ► Le paiement de toute créance entre professionnels ou entreprises,

travers tout le territoire national. Une série de concertations techniques est prévue dans les prochaines semaines, sous la coordination de la Première ministre Judith Suminwa, afin d'aboutir à une réforme plus « équilibrée » du dispositif fiscal.

M&B

ACQUISITION DE TROIS BATEAUX DE PÊCHE INDUSTRIELLE AU PORT DE BANANA

Trois bateaux de pêche industrielle, fabriqués en Égypte, ont été acquis par la RDC. Ces navires ont accosté, le 19 juillet, au port de Banana, dans le territoire de Moanda, province du Kongo Central.

L'acquisition s'inscrit dans le cadre d'un projet gouvernemental lancé en 2021 pour booster la production locale de poissons et réduire la dépendance aux importations. Ces bateaux neufs portent les noms

de Patrice Émery Lumumba et Simon Kimbangu et Étienne Tshisekedi. Une équipe technique du ministère de la Pêche et de l'Élevage a été envoyée sur place pour la réception des embarcations. Selon cette délégation, les bateaux sont destinés à opérer aussi bien dans les eaux atlantiques qu'à l'intérieur du pays, notamment dans le bassin du fleuve Congo. « Ces navires ont été construits par la société Piriou, partenaire des établissements Yetu, avec qui le

gouvernement congolais a signé un contrat en 2023. Ils ont quitté le chantier naval égyptien le 5 juin et ont effectué une escale technique en Mauritanie pour se ravitailler en carburant », avait indiqué, en juin, Jean-Pierre Tshimanga, ministre de la Pêche et de l'Élevage. Ces unités industrielles de pêche ont été acquises grâce aux fonds propres du gouvernement pour 15 millions USD.

M&B AVEC RADIO OKAPI



afriCloud



SAUVEGARDEZ
VOS DONNÉES EN TOUTE SÉCURITÉ !

1GB DE STOCKAGE GRATUIT ILLIMITÉ
OFFERT À L'INSCRIPTION

PRIX	ESPACE DE STOCKAGE
35U	25GB
65U	50GB
90U	100GB
150U	ILLIMITÉ

Pendant 30 Jours

TAPEZ *1044#

africell 25 ANS
POUR L'AFRIQUE

ENTRE AVZ MINERALS ET KOBOLD METALS, L'INEXTRICABLE DUEL SUR LE LITHIUM DE MANONO

Après son installation en Zambie, la société américaine KoBold Metals ne cache plus ses ambitions en RDC. Spécialisée dans la recherche avec l'intelligence artificielle, KoBold s'intéresse en particulier sur le gisement de Manono, au cœur d'un litige juridique entre la RDC et AVZ Minerals.

Depuis près de trois ans, M&B Magazine documente l'actualité autour de cet enjeu stratégique à l'ère d'une transition technologique dans le secteur des véhicules électriques et de la batterie. Retour sur les faits majeurs pour mieux saisir les contours d'un deal plein des rebondissements.

Mars 2025. KoBold Metals informe la RDC de son intention de développer l'un des plus grands gisements de lithium de roche dure au monde. « Il s'agit de la première offre majeure d'une grande société minière américaine pour investir en RDC », révèle alors Bloomberg.

Le gisement « a le potentiel de devenir une mine de lithium à grande échelle et sur le long terme », estime Sandy Alexander, directeur juridique de Kobold, dans une lettre adressée le 21 janvier au chef de cabinet de Félix Tshisekedi. La société « saisirait l'opportunité de développer cet actif ».

Mai 2025. KoBold compte sur des projets d'investissements massifs chiffrés à des milliards de dollars dans les importantes ressources minières congolaises, dévoile le Financial Times. Benjamin Katabuka, ancien cadre de Freeport-McMoRan avec une dizaine d'années d'expérience dans le secteur minier congolais, est nommé nouveau directeur général pays. KoBold prévoit d'aller « en grand » en RDC confie M. Katabuka. Il dévoile également que le gouvernement congolais est « intéressé par l'arrivée d'investisseurs occidentaux dans le pays », ce qui

contribuerait à « équilibrer » la présence de la Chine. Pour soutenir ses projets, KoBold lève 537 millions USD lors d'un tour de table auprès d'investisseurs, dont Breakthrough Energy Ventures de Bill Gates, Earthshot Ventures, ou encore Mitsubishi Corporation.

18 juillet 2025. Conclusion d'un accord de principe entre la RDC et KoBold Metals pour l'octroi de permis d'exploration minière, notamment dans le cadre du projet stratégique de Manono, riche en lithium. L'accord, signé à Kinshasa par le ministre des Mines, Kizito Pakabomba (depuis remplacé par Louis Watum après le remaniement d'août, NDLR), et Benjamin Katabuka, « vise à ouvrir la voie aux investissements américains dans le secteur », se félicite la Présidence.

« Cet accord inclut le site de

Manono », précise le document, alors même qu'un contentieux judiciaire oppose l'État congolais à AVZ Minerals Ltd. sur les droits miniers de ce gisement majeur dans le Tanganyika.

21 juillet 2025. AVZ Minerals exprime sa préoccupation après la signature d'un accord-cadre entre la RDC et KoBold. Selon les informations fournies par l'entreprise australienne, l'accord conclu entre la République démocratique du Congo (RDC) et Kobold contient une clause stipulant qu'ils s'engagent à développer la partie méridionale du projet Manono. Cette région fait l'objet d'une instance en cours au Centre international pour le règlement des différends en matière d'investissement (CIRDI).

« Le 18 juillet, AVZ a informé le tribunal

du CIRDI de la signature de l'accord gouvernemental avec KoBold, qu'elle considère comme une violation directe des ordres en vigueur », précise alors la société. L'entreprise, qui se dit non impliquée dans la négociation de l'accord avec KoBold, se dit néanmoins ouverte à un dialogue « constructif » pour parvenir à une solution commerciale respectueuse de ses droits juridiques et de ses partenaires existants.

Août 2025. AVZ Minerals ouvert à un « deal » avec KoBold Metals sur le gisement de Manono. La société australienne indique être prête à conclure un accord avec KoBold Metals pour le développement du vaste gisement de lithium de Manono, à condition de recevoir une offre « commercialement acceptable ».

« AVZ reste déterminé à conclure un accord pour vendre les actifs à une entreprise américaine, mais seulement à des conditions commercialement acceptables. Une telle offre ne nous a pas encore été présentée », précise le directeur général Nigel Ferguson. Kobold a officiellement demandé aux autorités congolaises que les différends juridiques soient réglés et qu'AVZ reçoive une compensation « appropriée » avant tout avancement du projet.

« Le projet de Manono est clairement au cœur d'une compétition géopolitique entre grandes puissances », souligne M. Ferguson, qui estime que le rapprochement entre Washington et Kinshasa « ouvre une fenêtre d'opportunité pour un dénouement positif ».

M&B MAGAZINE

Signature d'un accord de principe entre la RDC et KoBold Metals pour l'exploration minière



La RDC a annoncé, le 18 juillet, avoir conclu un accord de principe avec la société américaine KoBold Metals pour l'octroi de permis d'exploration minière, notamment dans le cadre du projet stratégique de Manono, riche en lithium. L'accord, signé à Kinshasa par le ministre des Mines, Kizito Pakabomba, et Benjamin Katabuka, directeur général de KoBold Metals RDC, « vise à ouvrir la voie aux investissements américains dans le secteur », selon un communiqué de la présidence congolaise.

« Cet accord inclut le site de Manono », précise le document, alors même qu'un contentieux judiciaire oppose actuellement l'État congolais à la société australienne AVZ Minerals Ltd sur les droits miniers de ce gisement majeur dans le Tanganyika.

MILLIARDAIRES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

KoBold Metals, soutenue financièrement par le fonds Breakthrough Energy Ventures (créé par Bill Gates), Jeff Bezos, Michael Bloomberg et d'autres investisseurs de la Silicon Valley, utilise l'intelligence artificielle pour

cartographier et localiser des gisements miniers inexploités. L'entreprise prévoit également d'appuyer la numérisation des données géologiques congolaises, un enjeu crucial pour améliorer la transparence et l'efficacité du secteur extractif. Ce nouvel engagement intervient dans un contexte géopolitique marqué par une volonté de réduction de la dépendance aux chaînes d'approvisionnement contrôlées par la Chine. Les États-Unis multiplient les initiatives pour sécuriser leur accès aux métaux critiques nécessaires à la transition énergétique. Selon Bloomberg, un consortium américain, incluant une entreprise dirigée par d'anciens membres des forces spéciales, est en lice pour racheter CHEMAF Resources Ltd, producteur de cuivre et de cobalt en RDC, après l'échec d'un accord précédent avec le groupe chinois Norinco.

Parallèlement, l'administration Trump a lancé des pourparlers de paix en vue de résoudre la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC, où un groupe rebelle soutenu par le Rwanda occupe encore plusieurs localités.

SOURCE : BLOOMBERG



RAWBANK

LA PLATEFORME DIGITALE ILLICOCASH A VU SON NOMBRE D'UTILISATEURS MENSUELS AUGMENTER DE 75 %.

Ce succès a permis à la banque de renforcer son activité de financement d'entreprises, alors que la RDC attire de plus en plus d'investisseurs étrangers attirés par ses ressources minières, selon Mme Issawi. Pour se développer, après son installation sur le marché congolais, la Rawbank envisage également une acquisition en dehors du Congo, probablement en 2025.

« Il y a eu beaucoup de discussions, d'offres à droite et à gauche, mais rien n'a été conclu en 2024 », a-t-elle déclaré. Nous espérons qu'en 2025, voire en 2026, il sera plus facile pour nous de prendre une décision. »

Adaptabilité en zone de conflit

Côté digital, la plateforme IllicoCash a vu son nombre d'utilisateurs mensuels augmenter de 75 %. Aucun chiffre n'a cependant été dévoilé, mais, selon les vérifications de M&B Magazine, jusqu'en janvier 2024, le service se targuait de compter plus de 300 000 comptes

d'utilisateurs actifs.

Depuis plusieurs mois, la banque établit une stratégie de marketing offensive et s'est associée au championnat national de football en RDC et au secteur du divertissement pour augmenter sa visibilité. Cette stratégie permet, révèle la banque, d'assurer la continuité des paiements dans l'est de la RDC, en partie contrôlée par un groupe rebelle, malgré la fermeture de toutes les agences bancaires sur ordre de la banque centrale.

« Nous avons pu continuer à servir nos clients tout en respectant les consignes de la banque centrale, donc nos clients n'ont pas été vraiment pénalisés par la fermeture », a conclu Mme Issawi.

La RDC, solide deuxième producteur mondial de cuivre, profite actuellement d'un rebond des prix du métal, stimulé par la forte baisse des stocks dans le monde. Le pays est également un acteur clé dans l'extraction de cobalt, tantale, étain et or.

M&B AVEC BLOOMBERG

Un chantier ferroviaire de 115 km entre Kisangani et Ubundu pour désenclaver l'Est de la RDC

Le gouvernement de RDC a signé, le 4 juillet, un contrat avec un consortium composé de la société sud-coréenne Korea Engineering Consultants Corporation (KECC) et de l'entreprise congolaise Masco Énergies pour la remise à niveau du tronçon ferroviaire Kisangani-Ubundu, long de 115 kilomètres, dans la province de la Tshopo (Nord-Est).

Les travaux, dont le lancement est prévu à la mi-juillet, devraient durer 36 mois, a précisé le ministère des Transports. Le projet s'inscrit dans un vaste plan national de modernisation du réseau ferroviaire, censé désenclaver des régions stratégiques, notamment au Nord-Est et au Sud-Est du pays.

Construit en 1904, le tronçon Kisangani-Ubundu, qui relie la ville fluviale au reste du pays, est à l'arrêt depuis 2019 pour le transport de passagers, en raison de l'état critique des infrastructures et du matériel roulant. Selon Alubu Shabani, directeur intérimaire de la SNCC à Kisangani, seules deux locomotives sur quatre sont encore fonctionnelles, les autres ayant été « vandalisées puis démantelées ».

Réseau ferroviaire sous-performant

Cette remise à niveau intervient dans la foulée de plusieurs protocoles d'accord pour la modernisation d'autres corridors ferroviaires majeurs, comme Kindu-Kalemie et Kinshasa-Matadi, ce dernier reliant la capitale au principal port maritime du pays.

Le réseau ferré de la République démocratique du Congo, long de 5 000 kilomètres, est principalement hérité de l'ère coloniale et fonctionne encore mal, en particulier pour le transport de passagers. Il est aujourd'hui principalement exploité pour l'acheminement minier, dans un pays où les infrastructures routières restent prédominantes.

Basée à Séoul, la KECC est un bureau d'études techniques fondé par le gouvernement sud-coréen en 1965. Elle revendique l'exécution de projets majeurs dans les domaines du génie civil, de l'architecture et des transports, notamment des ports et ponts, selon des détails sur son site web.

M&B AVEC AGENCE ECOFIN



Surfez partout en RDC à la vitesse supérieure et prenez de l'altitude avec la Jefibre

KINSHASA - LUBUMBASHI - KOLWEZI - GOMA - MATADI - KISANGANI
LIKASI - BUKAVU - KANANGA - MBUJI-MAYI - KASUMBALESA

KINSHASA: Direction Générale + 243 813 300 333 - microcom@micronet.net - 4, Av. Mutombo Katsh, C / Gombe
LUBUMBASHI: +243 998 252 892 - microcom@mwangaza-rdc.net - 258, Av. Adoula, C / Lubumbashi
KOLWEZI: +243 995 402 830 - microcom@kolwezi.net - 1476, Av. Kasavubu, C / Dilala

CUIVRE : ENVOLÉE DES PRIX DEPUIS L'IMPOSITION DU DROIT DE DOUANE DE 50% PAR DONALD TRUMP

« LA GÉOPOLITIQUE DU CUIVRE A ÉTÉ AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DU MARCHÉ »

Le président américain Donald Trump a annoncé l'instauration d'un droit de douane de 50 % sur toutes les importations de cuivre aux États-Unis, à partir du 8 juillet, dans le cadre de la section 232 du Trade Expansion Act, invoquant des raisons de sécurité nationale.

La décision a provoqué une flambée immédiate des cours du métal rouge, qui ont atteint 12 330 USD la tonne, un record sur les marchés américains. Washington entend ainsi réduire sa dépendance vis-à-vis des importations, en particulier celles en provenance du Chili, principal fournisseur avec 6 milliards de dollars d'exportations en 2024 sur les 17 milliards importés au total.

« La menace qui pèse sur le cuivre est importante pour les entreprises américaines, qui utilisent ce métal dans les composants des maisons, des voitures, des appareils de haute technologie, du réseau électrique et des centres de données. Les contrats à terme sur le cuivre ont atteint un record à New York », indiquait The New York Times après l'annonce.

La RDC se frotte les mains

La RDC qui a atteint un pic « historique » de 3,1 millions de tonnes d'exportation de cuivre en 2024 se frotte les mains. Le rapport des statistiques minières publié en mars 2025 par le



ministère des Mines indiquait que c'était « la première fois dans l'histoire minière du pays que le seuil des 3 millions de tonnes est franchi, marquant une progression annuelle de l'ordre de 13% ». En 2024, RDC a produit environ 5,8 millions de tonnes de cuivre, selon Statista. Cette performance historique a été tirée par les grandes mines du pays. Le groupe chinois CMOC, qui exploite Teke Fungurume et Kisangu, a vu sa production « bondir » de 55% pour atteindre 65 000 tonnes en 2024.

La géopolitique du cuivre a été au centre des préoccupations du marché. Pour soutenir l'approvisionnement

en métal, l'administration Biden et l'Union européenne ont injecté près d'un milliard de dollars, à partir de 2022, dans un vaste projet d'infrastructure en Afrique, riche en cuivre, où la Chine est très présente. Selon Andrew Sorkin, dans la newsletter « Deal Book », « les hausses de prix du cuivre entraînent souvent une augmentation de la criminalité, les voleurs de ferraille s'attaquant aux lampadaires, aux gares de triage et aux canalisations de plomberie pour profiter de la demande ».

M&B AVEC ZOOM-ECO ET THE NEW YORK TIMES

« FORCE MAJEURE » : AVALANCHE DE DÉCLARATIONS SUR LES LIVRAISONS DE COBALT

La société de négoce IXM SA, filiale du premier producteur mondial de cobalt CMOC Group Ltd, a officiellement déclaré la force majeure sur ses contrats d'approvisionnement en cobalt le 30 juin. Cette décision fait suite à la prolongation de l'embargo sur les exportations de cobalt décrété par la RDC, fournisseur d'environ 75% de la production mondiale de cobalt.

Initialement instauré pour quatre mois à compter du 22 février dernier, l'embargo a été prolongé de trois mois supplémentaires début juin par les autorités congolaises. Dans un communiqué, IXM SA a indiqué que cette mesure rendait « juridiquement et pratiquement impossible » l'approvisionnement depuis les mines de cuivre et cobalt que CMOC exploite en RDC, notamment les gigantesques sites de Tenke Fungurume et Kisanfu.

De la stratégie de reprise en main

Le gouvernement congolais justifie cette prolongation par la nécessité de réduire les stocks excédentaires qui pèsent sur les cours du cobalt. Les prix de ce métal ont en effet chuté ces dernières années en raison de la forte augmentation de la production congolaise, principalement issue des mines de CMOC. Les prix du cobalt sur le marché COMEX se sont redressés depuis février et se situent actuellement à près de 16 USD la livre. CMOC, la plus grande société productrice de cobalt au monde, prévoit une production de 100 000 à 120 000 tonnes métriques de cobalt cette année dans ses mines de cuivre et de cobalt Tenke Fungurume Mining (TFM) et

Kisanfu Mining (KFM) au Congo. Ce chiffre est à comparer aux 114 000 tonnes de l'année dernière et aux 56 000 tonnes de 2023. CMOC n'est pas le seul géant minier affecté. Les autres grands producteurs présents en RDC, dont Glencore Plc et le kazakh Eurasian Resources Group, ont

également invoqué la force majeure sur certains contrats ces derniers mois. Dans son communiqué, IXM SA a affirmé sa volonté de « gérer cette perturbation de manière responsable » dans un contexte de volatilité accrue pour la filière mondiale du cobalt.

M&B AVEC BLOOMBERG ET REUTERS

TRADE SERVICE

« Pourquoi sous-traiter ? »

VOS PROBLEMES SONT NOS DEVOIRS

TRADE SERVICE

www.tradeservice-sprl.com

Lubumbashi | Kinshasa | Boma | Matadi | Kolwezi | Sakania | Kasumbalesa | Pweto | Johannesburg

+243 99 701 5137
info@tradeservice-sprl.com



Nous serons à vos côtés pendant tout le trajet de votre voyage

VENTE BILLETS NATIONAL & INTERNATIONAL			SALON & RESTAURATION
LOCATION VÉHICULES BERLINE - 4X4 - BUS - MINI BUS			PROTOCOLE AÉROPORT - BEACH
CANOT RAPIDE KIN - BRAZZA - KIN			TAXI AVEC COMPTEUR
ASSURANCES AFRIQUE - ASIE - AMÉRIQUE			FLIGHT CHARTER NATIONAL & INTERNATIONAL
TOURISME NATIONAL & INTERNATIONAL			TEAM BUILDING & CONFERENCE
HÔTEL RESERVATION			PASSEPORT & VISA

Kinshasa +243 818 887 777 | Lubumbashi +243 970 264 777 | Likasi +243 904 519 929 | Kolwezi +243 856 388 800

f Jeffery Travels i jefferytravels1106

BREVES

Diplomatie

Mardi 2 septembre, rencontre entre le président de la RDC et le ministre tanzanien des Affaires étrangères et envoyé spécial de la présidente de la République-Unie de Tanzanie, monsieur Mahmoud Thabit Kombo, en faveur du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays.

RDC, climat des affaires

La Première ministre de la RDC a rencontré à Kinshasa une délégation de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), «Le secteur privé a des préoccupations majeures qu'il souhaite partager avec Madame la Première Ministre. Il était convenu qu'un cadre de concertation entre le secteur privé et le Gouvernement devait être instauré. Le secteur privé n'est pas associé à l'élaboration du futur projet de loi de finances 2026 actuellement en chantier. Il est nécessaire que nous y soyons associés», a martelé Robert Malumba, président national de la FEC.

Gestion

La Cour des comptes de la RDC a rendu public le 3 septembre 2025 un rapport d'audit accablant sur la gestion de la dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires que les entreprises minières en production doivent consacrer aux projets de développement communautaire. Ce mécanisme, instauré par le Code minier (article 258 bis), vise à atténuer les effets néfastes de l'exploitation minière sur les communautés locales. Ce rapport a mis en lumière de graves irrégularités tant dans la gestion des fonds que dans la mise en œuvre des structures censées les encadrer. Sont relevés également, la mauvaise répartition des revenus, l'absence de comptabilité conforme au droit Ohada, l'inexistence des unités d'exécution des projets, ainsi qu'une violation généralisée des procédures de passation des marchés publics.

malabar business travel

Malabar Privilege

GET REWARDED!
Earn and receive great rewards on our services.

SCANNER LE CODE QR

LIBREX

CARTE

LISTE DE SOUHAITS

MES BONS

3 RÉCOMPENSES

Free Airport shuttle

Malabar Privilege

PURCHASE | EARN | REDEEM | ENJOY |

The exclusive lifestyle membership.

JOIN NOW BY DOWNLOADING OUR APP AND GET BENEFITS

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Luano Airport / Lubumbashi | info@malabar-group.com | +243 81 197 18 48 | +243 81 352 66 41

www.malabar-group.com

LE GREEN TEE

LE GREEN TEE

RESTAURANT GOLF CLUB

ROUTE DU GOLF LUBUMBASHI

+243 817106421

GREENTEE@GMAIL.COM

SYMBION POWER VEUT RELEVER LE DÉFI D'ÉLECTRIFIER L'EST, À CONDITION...

Symbion Power LLC (États-Unis) a annoncé sa volonté d'investir 700 millions USD dans une centrale électrique de 140 mégawatts et des lignes de transmission le long de la frontière entre RDC et le Rwanda. Seule condition, que les deux pays appliquent le récent accord de paix promu par Donald Trump.

Le projet, d'après les révélations de Bloomberg, convertirait le gaz méthane du lac Kivu en électricité en RDC. Il s'inscrit dans un cadre d'intégration économique signé entre Kigali et Kinshasa, selon l'entreprise new-yorkaise et des responsables américains. S'il arrivait au bout, ce gigantesque projet serait le plus important jamais développé dans la région par Symbion, qui avait déjà envisagé une installation plus modeste, retardée par le conflit.

Investissement revu à la hausse Les 700 millions USD annoncés, qui pourraient potentiellement finaliser la centrale et alimenter environ 28 000 à 126 000 foyers, sont une révision à la hausse de l'investissement. Initialement, il était question d'investir 300 millions USD pour installer une capacité de production de 60 mégawatts, rappelle le site Bankable.

Goma, principal centre commercial de l'Est, serait l'une des grandes bénéficiaires de l'énergie produite. Toutefois, sa mise en service nécessiterait le retrait des rebelles du M23 de Goma et des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. « Le projet ne pourra démarrer que si la situation sécuritaire s'améliore nettement », a indiqué à Bloomberg le PDG de Symbion, Paul Hinks.



PHOTO : DR / SYMBION POWER

Les réserves de gaz méthane du lac Kivu sont estimées à environ 55 milliards de mètres cubes, avec un taux de renouvellement estimé à environ 120 millions de mètres cubes par an d'après les chiffres du Rwanda Utilities Regulatory Authority consultés par M&B Magazine.

Renforcement du partenariat économique

« Les investissements précoces d'entreprises américaines comme Symbion Power soutiennent le développement à long terme de la région et renforcent notre partenariat économique avec le Rwanda et la RDC », a déclaré Massad Boulos, conseiller principal pour l'Afrique de la Maison-Blanche. Symbion, via sa filiale Hydro-Link, projette de construire une ligne électrique de 1,5 milliard de dollars entre l'Angola

et la ceinture minière de cuivre et de cobalt du sud-est de la RDC, ainsi qu'une série de petites centrales hydroélectriques à travers le pays.

Selon l'entreprise, la centrale du lac Kivu et ses lignes de transmission pourraient être construites en deux ans et demi. Le financement serait sollicité auprès de l'US International Development Finance Corp. et de l'Export-Import Bank des États-Unis.

Sur son site web, Symbion indique avoir « investi dans 1 378 MW de capacité de production installée dans les pays en développement » et « construit plus de 4 000 km de lignes de transmission et de distribution à très haute tension (THT) et de sous-stations associées » au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique depuis 2005.

M&B



BATTERY METALS FORUM

DRC

REGIONAL INDUSTRIALISATION & BENEFICIATION

29-30 septembre 2025

Kampi Ya Boma, Kolwezi, RDC

POSITIONNEZ-VOUS AU CŒUR DU PROGRAMME D'INDUSTRIALISATION DE LA RDC, RENCONTREZ LES ACTEURS QUI CONSTRUISENT UN PÔLE DE FABRICATION DE BATTERIES LOCALISÉ EN RDC ET QUI ASSURENT LA PROCHAINE PHASE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.



www.drc-africabatterymetals.com

INSCRIVEZ-VOUS POUR VOTRE PASS DÉLÉGUÉ!

POURQUOI PARTICIPER

- > Débloquez la révolution des minéraux critiques en RDC - Découvrez comment le pays priorise l'industrialisation en aval et la valorisation, et comment vous pouvez y prendre part
- > Découvrez des projets prêts à l'investissement dans la transformation locale, les infrastructures et la fabrication de précurseurs de batteries.
- > Comprenez le cadre politique qui soutient la valorisation et la croissance industrielle en RDC
- > Alignez votre entreprise sur les priorités nationales - Tirez parti de l'industrialisation pour la croissance et l'innovation verte
- > Connectez-vous avec les parties prenantes clés - Le gouvernement, les institutions financières, les leaders miniers et les fabricants qui construisent une chaîne de valeur durable

Pour plus d'informations sur le forum et pour participer, contactez:

caleb.bongongo@wearevuka.com | t:+27 (0) 83 363 3966 or
jose.alino@wearevuka.com | t:+27 (0) 84 441 4993

Soutien officiel et ministères hôtes:



BATTERY METALS FORUM DRC

REGIONAL INDUSTRIALISATION & BENEFICIATION

29-30 September 2025

Kampi Ya Boma, Kolwezi, DRC

**POSITION YOURSELF AT THE HEART OF THE DRC'S INDUSTRIALISATION AGENDA,
MEET THE STAKEHOLDERS BUILDING A LOCALISED BATTERY IN THE
DRC AND MANUFACTURING HUB DRIVING THE
NEXT PHASE OF ECONOMIC DEVELOPMENT.**



www.drc-africabatterymetals.com

REGISTER FOR YOUR DELEGATE PASS!



WHY ATTEND

- **Unlock the DRC's critical minerals revolution – See how the country is prioritising downstream industrialisation and beneficiation, and how you can be part of it**
- **Discover investment-ready projects in local processing, infrastructure, and battery precursor manufacturing**
- **Understand the policy landscape driving beneficiation and industrial growth in the DRC**
- **Align your business with national priorities – Leverage industrialisation for growth and green innovation**
- **Connect with key stakeholders – Government, financial institutions, mining leaders, and manufacturers building a sustainable value chain**

For more info about the forum and participations, contact:

caleb.bongongo@wearevuka.com | t:+27 (0) 83 363 3966 or
jose.alino@wearevuka.com | t:+27 (0) 84 441 4993

Official Support and Host Ministries:



« MADE IN CONGO » LA VITRINE NUMÉRIQUE POUR PROMOUVOIR LES PRODUITS À FORT POTENTIEL À L'EXPORTATION

ROMPRE AVEC LA DÉPENDANCE À L'EXPORTATION DE MATIÈRES PREMIÈRES BRUTES

La RDC a annoncé, via une initiative du ministère du Commerce extérieur, le lancement officiel d'une vitrine numérique intégrée dédiée aux produits « Made in Congo » à fort potentiel à l'exportation. Cette plateforme en ligne entend offrir aux produits congolais une visibilité régionale et mondiale, en s'appuyant sur une approche numérique accessible.

« La question qui revient le plus souvent dans notre domaine est de savoir quels sont les produits que nous avons, que nous pouvons présenter au reste du monde. On a l'impression que nous n'en avons pas, et pourtant nous en avons. Le secteur privé y travaille », a expliqué Jules Mwilu Mboo, secrétaire général au Commerce extérieur.

Parmi les premiers produits référencés, on retrouve des marques de café congolais comme Café La Kinoise, des chocolats transformés localement, Virunga Origins, ou encore des concentrés de piments produits en circuits courts et des bouteilles de vin, a constaté M&B dans une vidéo de promotion. La plateforme « Made in Congo » passe sous l'égide de l'Agence nationale pour la promotion de l'entrepreneuriat (ANAPE). « Le travail n'est pas terminé, il continue. Nous travaillons maintenant sur des produits industriels », précise le responsable administratif, insistant sur la nécessité d'un appui structurant pour accompagner cette montée en gamme. Aux denrées agroalimentaires



s'ajouteront, dans une deuxième phase, des biens industriels, tels que les câbles électriques fabriqués à Lubumbashi ou les tuiles de la Zone économique spéciale de Maluku, preuve que la transformation locale émerge dans plusieurs secteurs. « Que la diversification soit une réalité » Selon les autorités, cette plateforme numérique vise aussi à soutenir les accords commerciaux bilatéraux et régionaux, souvent mal exploités faute d'outils opérationnels. « Les marchés pour lesquels nous nous battons pour signer des accords ne doivent pas devenir des marchés virtuels », insiste Mwilu Mboo. L'objectif affiché est double stimuler la diversification économique, en rompant avec la dépendance

à l'exportation de matières premières brutes, mais aussi la diversification géographique, en permettant aux producteurs congolais de viser des marchés comme la Zambie, les États-Unis ou l'Union européenne. « Nous voulons que les préférences commerciales dont bénéficie le Congo deviennent aussi une réalité concrète, pour que nous puissions y vendre, martèle M. Mwilu. Nous travaillons pour que la diversification soit une réalité et qu'avec l'appui de la production de services de services commerciaux, elle soit réellement vécue par tout le monde ».

M&B

HÔTELLERIE AVEC L'ARRIVÉE DE MARRIOTT, KINSHASA ÉLARGIT SA GAMME DE LUXE

Le géant américain de l'hôtellerie Marriott International a annoncé l'ouverture de deux hôtels à Kinshasa, avant la fin de l'année. Il s'agira d'un Protea Hotel by Marriott et d'un Four Points by Sheraton, précise un communiqué daté du 18 juin.

L'annonce mentionne uniquement les marques et leur implantation, sans révéler les éventuels co-investisseurs, note le média en ligne Bankable. « Il est toutefois probable que la stratégie de Marriott en RDC repose, comme dans d'autres pays africains, sur des partenariats locaux ou régionaux », estime le média. Au Maroc ou au Botswana, le groupe a déjà collaboré avec des partenaires tels que Amdec ou Letsatsi pour des projets similaires sous

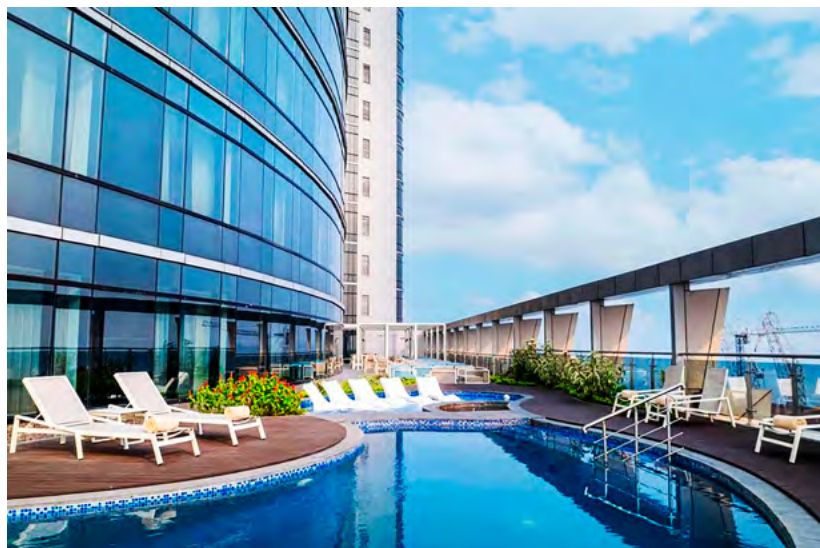
les marques Protea ou Four Points. Marriott précise que cette expansion sur le marché congolais s'inscrit dans une stratégie plus large, visant à capitaliser sur le développement du tourisme en Afrique, la montée en puissance des voyages d'affaires et l'amélioration de la stabilité économique dans plusieurs pays du continent. Dans ce cadre, le groupe prévoit l'ouverture de plus de 50 établissements, représentant plus

de 9 000 chambres, d'ici fin 2027, avec des implantations prévues dans de nouveaux marchés africains, tels que le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, Madagascar et la Mauritanie. Détenue à 70 % par de grands fonds d'investissement américain, comme Vanguard, BlackRock, State Street, Fidelity et J.P. Morgan Asset Management, ainsi que par la famille fondatrice Marriott, le

MARRIOTT INTERNATIONAL OUVRIRA UN PROTEA HOTEL BY MARRIOTT ET UN FOUR POINTS BY SHERATON À KINSHASA EN 2025

groupe est aujourd'hui présent dans plus de 144 pays. Il exploite plus de 9 000 établissements dans le monde, totalisant près de 1,7 million de chambres. L'arrivée annoncée de Marriott sur le marché congolais intervient dans la foulée d'un autre acteur majeur du secteur. En mai dernier, le Radisson Hotel Group, contrôlé par le conglomérat chinois Jin Jiang International Holdings, a en effet annoncé l'ouverture de deux établissements à Kinshasa et à Lubumbashi, attendus respectivement pour fin 2026 et mi-2027.

M&B AVEC BANKABLE



TROUVEZ UNE OREILLE
ATTENTIVE À VOS
BESOINS INFORMATIQUES



NOS PRODUITS

Nous offrons des solutions informatiques adaptées pour vos besoins professionnels

INFOGERANCE

Gestion partielle ou total des ressources informatiques des entreprises

BUSINESS SOLUTION & APPLICATION

1. Solution de pointage électronique (Time Attendance)
2. Logiciel de gestion pour entreprise (ERP)
3. Solution Office 365 (ERP)

MAINTENANCE INFORMATIQUE

Assurer le bon fonctionnement des matériels informatiques

INFRASTRUCTURES

1. Conception, Installation et Configuration des Réseaux & Systèmes serveurs
2. Noc
3. Soc (centre des opérations de Sécurité)
4. Téléphonie IP
5. Vidéos Surveillances (CCTV) et Contrôle d'accès

SECURITE

1. Antivirus
2. Solution de sauvegarde des données
3. Audit et Pen Test

Appellez à ce numéro **+243 821 870 281**
pour tout assistance gratuite

ÉTHIOPIE

La Banque africaine de développement (BAD) va financer à hauteur de 500 millions USD la construction d'un immense aéroport près de la capitale éthiopienne Addis-Abeba, considéré comme le plus grand du continent.



Ce projet d'aéroport à Bishoftu, à environ 40 kilomètres au sud de la capitale, doit coûter environ 10 milliards USD et pourra accueillir à terme 110 millions de passagers par an. Ce nouveau hub, notamment financé par la compagnie nationale éthiopienne Ethiopian Airlines, doit remplacer à terme l'aéroport de Bole. Situé dans la capitale, il peut accueillir jusqu'à 25 millions de passagers par an. Les travaux débiteront à la fin de cette année et s'écouleront sur cinq ans. Pour la BAD, ce nouvel aéroport, qui doit s'étendre sur 35 kilomètres carrés, vise « à renforcer l'intégration et la connectivité continentales ». Ethiopian Airlines, entreprise entièrement publique, est la plus grande compagnie aérienne d'Afrique, avec un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de dollars pour l'exercice 2024-2025.

(LE MONDE)

CÔTE D'IVOIRE

La société canadienne Montage Gold a confirmé son ambition de devenir un acteur majeur de l'or en Afrique de l'Ouest avec le développement du projet Koné en Côte d'Ivoire, présenté comme le plus grand chantier aurifère en construction dans le monde. Lancé en novembre 2024 après avoir bouclé un financement de 950 millions USD, le projet vise une production annuelle de 330 000 onces d'or à partir de 2027. Initialement limité à deux gisements, Koné en compte désormais neuf. Martino De Ciccio, PDG de 39 ans, ancien cadre du géant Endeavour Mining, premier producteur d'or d'Afrique de l'Ouest et son directeur financier, l'Ivoirien Constant Tia dirigent le projet approuvé et soutenu par la Côte d'Ivoire. La société mène également des projets d'exploration en Guinée et détient désormais 20 % de Sanu Gold, dans le but affiché de devenir « un groupe de premier plan sur le continent africain ».

AFRIQUE DU SUD

Nedbank a annoncé la vente de sa participation de 21,2 % dans le prêteur panafricain Ecobank à la société d'investissement privé Bosquet Investments Limited. Contrôlée par le financier Alain Nkontchou, l'acquiète pour un montant de 100 millions USD. La transaction, déjà signée, devrait être finalisée au quatrième trimestre de 2025 sous réserve d'approbations réglementaires. Nedbank avait indiqué vouloir céder sa part en raison de « possibles exigences de capital plus élevées » et de « doutes réglementaires », préférant concentrer ses activités en Afrique australe

et orientale. Le directeur général d'Ecobank, Jeremy Awori, a affirmé que cette décision « n'avait rien à voir avec la performance » de la banque et qu'elle « n'affecterait pas ses perspectives de croissance à long terme ».

ANGOLA

En visite à Luanda, le ministre de l'Économie, Daniel Mukoko Samba, a annoncé la mise en place d'une « économie des déchets » en RDC, avec un démarrage prévu à Kinshasa.



Reconduit à son poste, M. Mukoko Samba a précisé que le projet visait à traiter la gestion des déchets sous un double angle, environnemental et économique. « Il s'agit de voir comment nous pouvons mettre en place une économie des déchets en RDC, en commençant par Kinshasa ». « Ce que nous connaissons à Kinshasa, Luanda l'a vécu, mais elle a fait des progrès en impliquant les entreprises privées », a déclaré le ministre, en marge d'une mission économique accompagnée d'entrepreneurs congolais. Selon lui, les déchets pourraient être valorisés en combustibles pour les cimenteries locales, qui importent actuellement du charbon. « Cela réduirait les coûts de production et ferait baisser le prix du ciment », a-t-il affirmé. M. Mukoko a rappelé que Kinshasa, plus de 15 millions d'habitants, fait face à un grave déficit de collecte et de traitement des déchets, avec des conséquences sur la santé publique et l'environnement.

M&B

Plus de visibilité pour plus d'impact

Diffusez vos spots vidéos sur nos écrans publicitaires HD

Partenaire média de

Groupe **Corneille & Sima**



 Emplacements

 **PULLMAN**
HOTELS AND RESORTS
LUBUMBASHI GRAND KARAVIA

 **KAMPI YA BOMA**

+243 855 132 222
commercial@becomcongo.com
Concession SAFRICAS
14 av. Sergent Moke
Kinshasa, Ngaliema



MARKETING

CRÉA

EDITION

DIGITAL

EVENT

AFFICHAGE

BeCOM

www.becomcongo.com





FORUM DU GÉNIE SCIENTIFIQUE

Le Forum du Génie Scientifique Congolais organisé par Trading and Prospecting Services à Kinshasa





Constellation de la Carène, située à 3,7 milliards d'années-lumière.

Il s'agit de la région centrale de l'amas du Bullet, composé de deux amas de galaxies massifs.

Le grand nombre de galaxies et d'étoiles au premier plan de l'image a été capturé par le télescope spatial James Webb de la NASA en lumière proche infrarouge.

Normalement, gaz, poussière, étoiles et matière noire se combinent pour former des galaxies, même lorsqu'ils sont liés gravitationnellement au sein de groupes plus vastes appelés amas de galaxies. L'amas du Bullet présente la particularité que le gaz intra-amas et la matière noire sont séparés, ce qui apporte une preuve supplémentaire de l'existence de la matière noire.

Crédits Image

NASA, ESA, CSA, STScI, CXC

Crédits Science

James Jee (Yonsei University, UC Davis), Sangjun Cha (Yonsei University), Kyle Finner (Caltech/IPAC)

MAMBA SECURITY SYSTEMS

Mission First, Customer Always

MERCI À

Le directeur de la publication et l'éditeur de M&B Magazine adressent leurs remerciements à tous les opérateurs économiques et les contributeurs qui nous renouvellent leur confiance à chaque nouvelle édition. — *The director of the publication and the editor of M&B Magazine address their thanks to all the economic operators who adhered to it by renewing their confidence in each new edition.*

STANDART
BANK

RAWBANK

STEEL

AGL

ECOBANK

AFRICELL

MICROCOM

TRADE
SERVICES

JEFFERY
TRAVELS

MALABAR

LE
GREEN
TEE

BATTERY
METALS
FORUM

ISHANGO

BECOM

MAMBA
SECURITY
SYSTEM

TIAFRICA

TMB

Directeur de Publication
Olivier Delafoy

Contributeurs
Christophe Rigaud, Iragi Elisha,
Marie-Aude Delafoy, Oliver Louri,
Romain Battajon, Guillaume Jan

Crédit photo
Photoafricainside, Junior Mugembe,
Olivier Delafoy, Trust Eye Vision, Imagenation

Traduction
Agence MMDD

Publicité / Advertising
+243 900 006 141
advertising@corneillesima.com

Service Abonnements
administration@corneillesima.com
+243 900 006 143
WhatsApp
+243 841 204 868

Représentation Kinshasa
BECOM +243 851 846 847

Diffusion RDC
Groupe Corneille et Sima
www.miningandbusiness.com

Permis d'exploitation
N°BNC/SPK/02/2015
Dépôt légal N° 04.20.2015.94

Maquette et réalisation
Christophe Hermenier
Graphic-detox@orange.fr

Groupe **Corneille & Sima**

M&B est imprimé à
5000 exemplaires

Mining & Business Magazine ne saurait être responsable des erreurs ou opinions contenues dans les articles fournis par les contributeurs de notre publication.



TIA WORK FORCE SOLUTION SAS

Est une entreprise
100% congolaise !

**Focus on your
business,
TIA does the rest.**

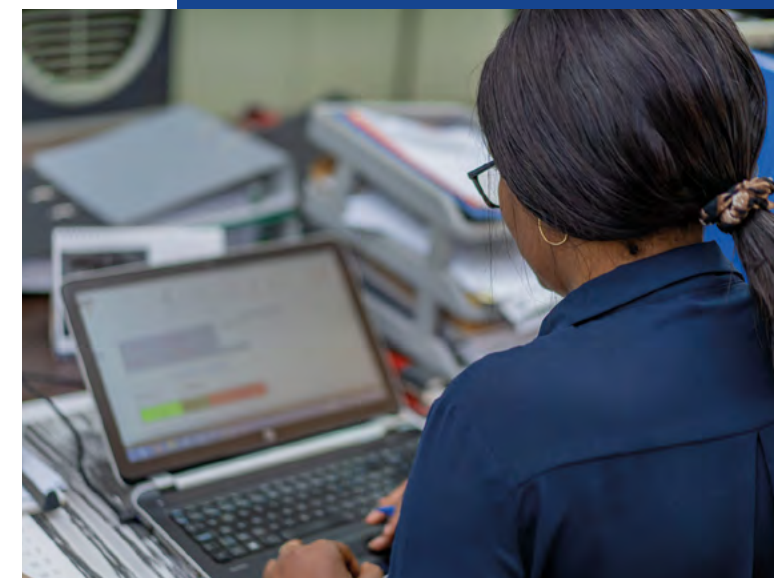
Votre partenaire de confiance
pour toutes vos préoccupations
en matière de Ressources
Humaines.

TIA WORKFORCE SOLUTION SAS est une société qui comprend les services de recrutement, de gestion du personnel local et expatrié et d'obtention des cartes de travail du personnel expatrié. Garantissant ainsi le bon fonctionnement de votre entreprise. Faites confiance à **TIAWFS** pour une assistance experte dans la gouvernance de vos besoins en main-d'œuvre. Améliorez l'organisation de votre entreprise grâce à nos solutions spécialisées dès aujourd'hui.

Les solutions de gestion des ressources humaines offertes de manière intégrée comprennent les éléments suivants :

- Programmes de formation sur mesure pour le personnel
- Services de conseil d'administration en matière de ressources humaines
- Services de recrutement
- Calcul de la paie
- Facilitation de l'obtention de visa et de permis de travail en RDC.

TIA WORKFORCE SOLUTION SAS fait partie du **GROUP TIA**, qui comprend aussi les sociétés **TIAFRICA SAS** (offre des services d'assistance juridique, des conformités juridiques, des gestions de projets et de



Notre expertise et notre engagement nous permettent de vous offrir une gamme complète de services pour optimiser la gestion de vos ressources humaines.

“Avec la TMB, j'ai une relation de confiance”



A smiling woman with dark curly hair, wearing a yellow sweater and a striped headband, is the central figure. Behind her is a large, slightly tilted white frame containing a black and white photo of her shaking hands with another person. Several red flower petals are scattered around the frame and the woman. At the bottom left, there is a stylized red and orange graphic resembling a flower or a burst.

#ServiceClients



Best Bank in the DR Congo
2011 to 2024
Financial Inclusion Award
2015, 2017, 2019
Corporate Social Responsibility
2021

